



Lors de l'Université d'été de son parti

Benyounes réitère son soutien à Bouteflika

Deux mois après son départ du gouvernement, Amara Benyounes donne enfin sa version des faits mettant ainsi fin aux rumeurs folles sur son limogeage du poste de ministre du Commerce.

Page 3

Après une alerte à la bombe

Un avion d'Air Algérie dérouté vers l'aéroport de Lyon

Page 24

L'entreprise publique propose de nouveaux services

Fin de l'archaïsme à Algérie Poste ?

Critiquée par sa responsable de tutelle, détestée par ses clients et présentée comme un mauvais exemple dans l'amélioration du service public, Algérie Poste semble vouloir changer. Prise entre le marteau du peu de moyens financiers dont elle dispose et l'enclume de l'urgence d'améliorer ses prestations, cette entreprise nationale veut sortir de sa nonchalance. C'est du moins ce que l'on apprend de ses responsables qui annoncent un plan de travail ambitieux, en attendant, bien sûr, sa mise en application effective.

Page 2



L'ONU annonce la formation d'un nouveau gouvernement d'unité nationale

Vers un dénouement de la crise libyenne

page 4



Inondation, routes coupées et accidents

Intempéries dans plusieurs wilayas

Des communes entières sont devenues des piscines à ciel ouvert dans la capitale, à défaut d'aménagements et de ravalements des avaloirs d'évacuation d'eau. Des rues inondées et des voitures presque noyées sous les eaux ! Les habitants s'indignent de l'inefficacité et l'immobilisme des autorités locales qui n'ont pas été capables de gérer les avaloirs de la capitale.

Page 2



Fonds de régulation des recettes

L'heure de réformer ?

local.

Au pic du boom pétrolier de la décennie passée, surtout entre 2007-2014, a eu lieu un débat national sur la création d'un fonds souverain. Nombre d'économistes étaient, en effet, favorables à la création de cet instrument financier au service du pays afin d'exploiter les réserves de change et transformer les actifs dormants en investissements profitables. Les autorités n'en ont jamais voulu et la crise financière de 2008, dont les effets sont toujours là, leur a donné raison au moins sur un point : il ne servait à rien de créer un fonds souverain qui n'aurait servi qu'à soutenir les économies en crise dans d'autres pays, quand ce n'étaient les intérêts des gros banquiers, avec en prime le risque d'une perte sèche d'actifs, alors que la Banque d'Algérie se chargeait déjà d'investir une partie des

réserves de change dans des placements, certes, à faible rentabilité, mais nettement plus sûrs. En effet, les fonds souverains d'investissements, ont permis de prévenir l'effondrement des places boursières, tout en soutenant plusieurs banques en difficulté telles que CITI Bank par Abu Dhabi Investment Authority ou Morgan Stanley par la China Investment Corporation. En 2007 et 2008, les montants des actifs dans le secteur financier représentaient 42% des investissements des fonds souverains. Les pays qui sont derrière ces fonds souverains ont grignoté quelques sièges dans les banques et les compagnies importantes, mais n'y sont pas devenus pour autant les véritables décideurs, les patrons de la finance casino, qui, eux, ont réussi à surnager à la crise mondiale qu'ils ont provoquée.

Page 5



Par Nabil Benali

Le fonds de régulation des recettes se montre un excellent instrument d'amortissement des contrecoups du marché pétrolier, mais le pays a besoin d'autres fonds souverains pour amortir sa politique de diversification et soutenir le développement



L'entreprise publique propose de nouveaux services

Fin de l'archaïsme à Algérie Poste ?

Critiquée par sa responsable de tutelle, détestée par ses clients et présentée comme un mauvais exemple dans l'amélioration du service public, Algérie Poste semble vouloir changer. Prise entre le marteau du peu de moyens financiers dont elle dispose et l'enclume de l'urgence d'améliorer ses prestations, cette entreprise nationale veut sortir de sa nonchalance. C'est du moins ce que l'on apprend de ses responsables qui annoncent un plan de travail ambitieux, en attendant, bien sûr, sa mise en application effective.



Par Massi Salami

Selon son directeur général par intérim, Abdenacer Sayah, Algérie Poste (AP) a adopté une nouvelle stratégie de modernisation et de développement qui lui permet d'augmenter la disponibilité des services de proximité en faveur des citoyens.

Cette stratégie, qualifiée de processus, vise en premier lieu à améliorer l'image de marque de la Poste à travers la diversification de l'activité postale pour s'adapter à l'évolution de la société.

Il s'agit, explique-t-il, du lancement, notamment de nouveaux services à domicile via le «facteur agent commercial» qui est prévu au cours du dernier trimestre 2015.

L'entreprise «a constaté une baisse du volume du courrier chaque année. Pour y remédier, elle a décidé de diversifier les services pour maintenir les emplois», a-t-on ajouté.

Le facteur aura pour tâche désormais la vente de la recharge électronique à domicile, une solution adaptée pour répondre concrètement aux besoins de chaque catégorie des clients d'AP, notamment les femmes au foyer, les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.

Le facteur aura comme tâche la livraison de médicaments à domicile, le retrait de pièces administratives (extrait de naissance...), la collecte et la livraison de dossiers administratifs et l'encaissement des factures à domicile.

«Ces évolutions traduisent l'engagement d'Algérie Poste pour notamment faciliter l'accès des habitants des zones enclavées et reculées aux services générés par les TIC», a-t-on affirmé. La wilaya de Tipasa, apprend-on, a été choisie comme site pilote pour lancer ce nouveau projet.

Algérie Poste a mis en place également d'autres services

tels que la notification par SMS des opérations CCP en temps réel.

Il s'agit d'un service en ligne, disponible sur le lien ecp.poste.dz qui permet aux détenteurs de comptes CCP d'être informés en temps réel des opérations effectuées sur leurs comptes via des notifications SMS, a-t-on expliqué.

Algérie Poste a annoncé également que l'ensemble des établissements postaux seront dotés, avant la fin 2015, de la 3G++ pour éviter les pannes de réseau au niveau de ces établissements.

Il s'agit aussi pour AP d'installer des GAB au niveau des institutions, universités et hôpitaux. Ce qui devrait atténuer, un tant soit peu, la pression sur les bureaux de poste et éviter les interminables files d'attente.

Aussi, un nouveau service Algérie Poste Mobile, qui repose sur une application téléchargeable depuis Google play et APP store.

Cette application permettra de localiser les bureaux de poste et les distributeurs automatiques de billets de banques (GAB) les plus proches de l'emplacement du client.

Elle permettra aussi de consulter un extrait de compte, de suivre ses envois et de calculer les tarifs des différents services d'Algérie Poste.

Il est à rappeler, que Algérie Poste compte plus de 27 000 employés, 3 668 bureaux de poste, 63 centres spécialisés dans le traitement et distribution de courrier, huit centres régionaux de tri postal, un centre de tri national et international et trois centres de colis postaux.

L'entreprise publique compte à la fin juin 2015, près de 18,5 millions de comptes CCP, plus de 242 millions d'opérations, huit millions de cartes électroniques, 4,1 millions de comptes Cnep, 1 160 GAB installés dont 984 en service.

M. S.

A partir du 17 octobre prochain

Rencontres bipartite entre syndicats et Benghebrit

Une formation de qualité constitue la base de l'amélioration pédagogique, a affirmé, jeudi à M'sila, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

La ministre a rappelé, au cours d'un point de presse organisé à l'issue d'une visite de travail dans cette wilaya, qu'un travail était en cours pour récupérer les instituts de technologie de l'éducation (ex-ITE) à travers les 48 wilayas. Ces établissements, a-t-elle précisé, assureront des formations spécialisées destinées aux enseignants et aux fonctionnaires, et permettront le recyclage de ceux qui sont en poste.

Au plan social, Mme Benghebrit, faisant part du «maintien» du processus de concertation avec les partenaires sociaux du secteur, a souligné que le ministère entamera, à partir du 17 octobre prochain, des rencontres bipartites avec les syndicats de l'éducation.

La ministre, par ailleurs, a relevé que la wilaya de M'sila, qui a pourtant bénéficié entre 2005 et 2014 de 37 collèges d'enseignement moyen (CEM), de 27 lycées et de 29 groupes scolaires, est toujours en butte au phénomène de sur-occupation des classes, d'où, a-t-elle dit, la nécessité d'adapter, à l'avenir, le rythme de construction des établissements à celui de l'évolution démographique.

A une question relative au gel de la réalisation de 10 opérations du secteur dans la wilaya de M'sila, Mme Benghebrit a donné des instructions à l'effet d'établir des priorités pour réaliser des établissements présentant une urgence pour la population. Elle a également soutenu, à ce propos, que le secteur «n'a pas connu de gel des projets», mais seulement un «ajournement et une priorisation».

Elle a également insisté sur l'accélération de la réalisation des salles de sport et sur la signature de conventions avec la direction de la jeunesse et des sports en vue d'utiliser les équipements sportifs de ce secteur pour la pratique du sport scolaire.

La ministre a inauguré, dans le cadre de sa tournée dans cette wilaya, deux CEM à M'sila et à Zitoune (commune de Maâdhid) ainsi que deux lycées à El Maârif et Boussaâda avant de présider au siège de la wilaya une séance de travail avec les cadres locaux de son département.

Bilal L.

Inondation, routes coupées et accidents

Intempéries dans plusieurs wilayas

Par Louiza Ait Ramdane

Des communes entières sont devenues des piscines à ciel ouvert dans la capitale, à défaut d'aménagements et de ravalements des avaloirs d'évacuation d'eau. Des rues inondées et des voitures presque noyées sous les eaux ! Les habitants s'indignent de l'inefficacité et l'immobilisme des autorités locales qui n'ont pas été capables de gérer les avaloirs de la capitale.

Les premières chutes de pluie qui se sont abattues sur le pays, ces dernières 48 h, ont causé des dommages considérables. Les dégâts des derniers torrents de pluies ont suscité des préjudices ; inondations,

routes coupées, accidents de la circulation,... et ce n'est que le début du mauvais temps.

Les préjudices des accidents de la circulation n'ont pas été des moindres. Quatre personnes ont trouvé la mort et 50 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant le premier jour des pluies à travers le territoire national, selon un bilan rendu public hier par les services du commandement de la Gendarmerie nationale.

L'accident le plus grave a été enregistré sur la route reliant Djelfa à M'sila, à 3 km au sud de la localité de Boussaâda ayant engendré des blessures corporelles diverses à 18 passagers d'un autocar qui

s'est renversé suite aux chutes de pluie, précise la même source.

Des routes coupées à la circulation dans trois wilayas sont également les premiers dégâts causés par les fortes pluies qui se sont abattues sur plusieurs wilayas du pays. Plusieurs axes routiers sont coupés à la circulation dans les wilayas de Djelfa, Tlemcen et Naâma, selon un point de situation rendu public hier par les services de la Gendarmerie nationale.

Les villes algériennes n'en finissent pas avec l'éternel problème d'évacuation des eaux pluviales qui se pose de manière récurrente. A chaque intempérie, le constat est le même. Tous les avaloirs sont obstrués, des

routes impraticables, des glissements de terrains et de trémies et des maisons inondées, des voitures bloquées, les regards débordent à la moindre précipitation, les avaloirs débordent de gravats, de la gadoue, et autres matières solides qui les obstruent... Il y a aussi le problème des avaloirs qui sont carrément dépourvus de couvercles dans certains quartiers ou enlevés et laissés de côté. Ces derniers sont conçus, pourtant, pour empêcher les déchets de s'infiltrer à l'intérieur. Il suffit de faire une petite virée au niveau de différents quartiers de la capitale pour constater de visu cette réalité. Il faut encore s'attendre qu'avec l'arrivée des grandes pluies, d'im-

menses mares d'eau se constitueront et recouvriront les rues et les trottoirs.

Toutes les mesures prises par les APC pour tenter d'atténuer un tant soit peu le calvaire des citoyens et automobilistes tardent à se concrétiser sur le terrain. Pour rappel, dernièrement, Alger a fait l'objet d'une large opération de nettoyage de ces regards d'assainissement par des agents déployés par les mairies dans le but de les préparer à la saison des pluies. Mais, malheureusement, l'objectif tracé n'a pas été atteint pour la simple raison que les travaux semblent être bâclés. Résultat, c'est le même scénario chaque année.

L. A. R.

Lors de l'Université d'été de son parti Benyounes réitère son soutien à Bouteflika

Deux mois après son départ du gouvernement, Amara Benyounes donne enfin sa version des faits mettant ainsi fin aux rumeurs folles sur son limogeage du poste de ministre du Commerce. S'exprimant devant les membres de sa formation politique le Mouvement populaire algérien (MPA), à Tichy dans la wilaya de Béjaïa à l'occasion de l'Université d'été du parti, Benyounes a nié d'abord l'existence de quelconque conflit ou mésentente avec le président de la République ou avec son frère.



Par Rachid Chihab

Bien au contraire, il a saisi cette sortie médiatique pour réaffirmer son soutien indéfectible au président Bouteflika et à son programme. « Cette rencontre est attendue par les militants, les journalistes, l'opinion publique... On va commencer par le départ du gouvernement. Premièrement, je voudrais insister sur une chose : le soutien total et sans condition au président de la

République. Nous l'avons soutenu avant notre entrée au gouvernement, pendant et nous le soutiendrons après ! », a-t-il tranché. Après avoir nié tout conflit avec le président, le secrétaire général du MPA est passé aux aveux. « Dans chaque gouvernement, il y a des sensibilités, des conflits personnels ou autour de certaines ambitions, dans certains objectifs et des conflits politiques », faisant allusion à Abdesselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des

Mines. Evoquant sa décision portant la libération du commerce du gros des boissons alcoolisées qui a fait provoquer l'irréparable, Benyounes a tenu à rappeler que les Algériens consomment 200 millions de litres de boissons alcoolisées par an.

« En Algérie, nous consommons 200 millions de litres d'alcool. Ce n'est pas moi qui bois ces 200 millions de litres. Le chiffre d'affaires de la vente d'alcool est de deux milliards de dollars, nous

avons 68 usines, 1 674 unités de production et 35 000 travailleurs, l'Algérie est le premier producteur au Maghreb. En tant que ministre du Commerce, je voulais seulement et uniquement organiser ce marché. Vous savez tous ce qui se passe dans les bars clandestins. L'État algérien doit organiser ce marché », a-t-il ajouté.

« Cette décision, je ne l'ai pas prise tout seul », a-t-il affirmé. « L'alcool existait en Algérie avant que je ne sois nommé au ministère du Commerce, et je suis parti et l'alcool existe toujours. Ceux qui étaient avant moi ont accordé 1 000 licences pour l'alcool ».

L'ex-ministre du Commerce est revenu par la même occasion sur son bilan au sein du ministère du Commerce. Il a défendu l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. « Il est de l'intérêt de l'Algérie d'adhérer à l'OMC ».

Evoquant l'autre projet qui voulait exécuter, à savoir l'imposition des licences d'importation, l'orateur affirme avoir exécuté les missions que le président de la République lui a confiées. « J'ai pris cette décision pour protéger l'économie nationale ». Il donne quatre exemples pour étayer ses propos. « Nous sommes arrivés à sept milliards de dollars d'importation de véhicules. En 2014, nous avons importé 437 000 voitures dont 130 000 n'ont pas été vendus. Pour marquer son retour sur la scène politique nationale, le parton du MPA annonce la tenue de plusieurs meetings populaires à partir de ce mois d'octobre.

R. C.

Changements au sein du DRS Les explications de la Présidence de la République

Les changements opérés au sein du Département du renseignement et de la sécurité (DRS) s'inscrivent dans le cadre d'une « architecture en place depuis un quart de siècle », a indiqué jeudi la Présidence de la République.

Ces changements et ces réorganisations au niveau du DRS « portent sur une architecture en place depuis un quart de siècle déjà, et ont pour objectif de renforcer la capacité et l'efficacité des services de renseignements du pays et de les adapter aux mutations politiques nationales », a expliqué la même source dans un communiqué.

C'est dans le contexte d'un « large mouvement » de réformes sécuritaires et politiques, mis en route en 2011, avec la levée de l'état d'urgence et la mise en chantier de plusieurs lois à portée politique, que le processus, ajoute-t-on, sera couronné prochainement par un projet de révision constitutionnelle.

La Présidence de la République précise, en outre, que ces réformes ont également concerné, « chaque fois que nécessaire », les institutions chargées de la préservation de la sécurité, à l'image des réorganisations entamées et des changements réalisés au niveau du DRS, « lequel a concouru avec abnégation à la sauvegarde de l'Etat, assume des missions d'intérêt national majeur et recèle des ressources humaines aux compétences avérées ».

R. N.

Arrêté français sur les troupes françaises en opération exté- rieure

L'Algérie non concernée

L'Algérie « n'est pas concernée » par l'arrêté interministériel publié au *Journal officiel* de la République française, portant régime indemnitaire des troupes françaises en opération extérieure (Opex) et elle y a figuré « par erreur », a indiqué jeudi, l'ambassade de France en Algérie.

« Pour couper court aux interprétations sur l'arrêté du 25 septembre 2015 n° DEFH 142 604 8A publié le 1^{er} octobre 2015 au *Journal officiel*, l'ambassade de France tient à confirmer que l'Algérie a figuré par erreur dans cet arrêté et qu'elle n'est pas concernée par ses dispositions », précise l'ambassade dans un communiqué.

« C'est la raison pour laquelle cet arrêté a été retiré par les ministres signataires », ajoute la même source.

R. N.

Initiative du pôle présidentiel

L'ANR se dit favorable

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli a indiqué, jeudi, que sa formation politique était « a priori » favorable à l'initiative du « pôle présidentiel », lancée par le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia et celle du « front national », lancée par le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la 3^{ème} Université d'été du parti, il a appelé à la création « d'une base politique du pouvoir » qui veille à soutenir le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et à expliquer ses orientations.

Selon lui « le pouvoir actuel représenté par le Parlement, le gouvernement, les partis politiques et les élus locaux sont tenus de parve-

nir à un consensus qui aboutira à la création d'une base politique de ce même pouvoir ».

La mission de cette base politique qui n'est pas nécessairement partisane, consistera à soutenir le programme du président de la République et à expliquer ses orientations.

Le responsable a salué les dernières déclarations du président de la République et du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, concernant la Réconciliation nationale et l'interdiction aux responsables de la tragédie nationale de réintégrer l'action politique, appelant par la même occasion les Algériens à la vigilance.

M. Sahli a estimé que les derniers développements qui surviennent dans le pays sur le triple plan économique, politique et social nécessitent l'implication de toutes les parties actives, notamment les

formations politiques pour expliquer les faits aux citoyens « sans tomber dans l'exagération ».

Le secrétaire général du parti ANR a qualifié la situation économique que traverse le pays ces derniers temps de « préoccupante »,

mais « pas dramatique », du fait que l'Algérie dispose, a-t-il dit, des moyens qui lui permettent de dépasser la crise à travers la mise en place d'une stratégie à long terme en concertation avec les compétences nationales.

Par ailleurs, M. Sahli a proposé la constitutionnalisation des principes de souveraineté de l'Etat algérien relatifs au rejet de l'ingérence étrangères dans les affaires internes du pays.

Massi S.

TAJ appelle à se mobiliser autour des acquis de l'Etat

Le président du parti Tajamoue Amel Djaïr (TAJ), Amar Ghoul, a appelé, jeudi après-midi à partir de Ouargla à « adhérer et se mobiliser autour des acquis de l'Etat ».

S'exprimant lors d'un rassemblement des militants du parti de certaines wilayas du sud du pays, à la Maison de la culture Moufdi-Zakaria, M. Ghoul a appelé le peuple algérien à « adhérer et à se mobiliser autour des acquis de l'Etat », insistant, dans ce cadre, sur « la nécessité de la cohésion de la société et de la préservation de l'unité nationale ».

« L'Algérie a aujourd'hui besoin de bras qui construisent », ainsi que « d'entraide, de solidarité et de fraterni-

té pour l'édification de ce cher pays », a souligné M. Ghoul, tout en présentant sa formation politique comme un « cadre rassembleur » et en appelant à « une Algérie sereine, stable, forte, développée et à l'avant-garde des nations ». Evoquant la question de l'investissement dans la wilaya de Ouargla, le président du parti TAJ a convié les enfants de la région qui recèle d'énormes potentialités à contribuer à l'effort d'investissement dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et des services, tout en inscrivant la démarche dans une dynamique d'investissement nationale et en rendant à la notion du travail sa véritable valeur.

R. N.

L'ONU annonce la formation d'un nouveau gouvernement d'unité nationale Vers un dénouement de la crise libyenne

Après plusieurs rounds de dialogue dont certains ont eu lieu en Algérie, les libyens sont parvenus à former un gouvernement d'unité nationale.



Par Sofiane Aït Mohamed

C'est ce qu'a annoncé, dans la nuit de jeudi à vendredi, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye et chef de la Mission des Nations unies d'appui dans ce pays (Manul), Bernardino Leon. Ce nouveau gouvernement qui doit parvenir «d'ici la fin de la semaine, à un consensus sur la liste du conseil présidentiel est présidé par Fayez el-Sarraj et trois vice-Premiers ministres: Ahmad Meitig, Fathi el-Mejbri et Moussa el-Koni. «Après une année d'efforts déployés dans ce processus avec plus de 150 personnalités libyennes représentant toutes les régions, le moment est enfin venu pour que nous puissions proposer la formation d'un gouvernement d'unité nationale», a déclaré M. Leon. Plusieurs candidats pour les différents ministères ont été proposés ainsi que pour les postes-clés tels que le Conseil

d'Etat - Abderrahmane Swehli - et le Conseil de la Sécurité nationale - Fathi Bashagha. «Beaucoup trop de Libyens ont perdu la vie et autant de mères en ont souffert. Aujourd'hui, près de 2,4 millions de Libyens ont besoin d'aides humanitaires», a souligné l'émissaire de la mission de l'ONU pour la Libye. «Nous sommes convaincus que (la composition de ce gouvernement) peut réussir (...) Les Libyens doivent saisir cette chance historique pour sauver la Libye», a ajouté Bernardino Leon. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a salué la formation du nouveau gouvernement libyen d'unité nationale, exhortant les dirigeants libyens «à ne pas gâcher cette opportunité» de remettre le pays sur la voie de la reconstruction d'un Etat. L'accord politique libyen, supervisé par l'ONU, a été initié, pour rappel, en juillet par la Chambre des représentants basée à Tobrouk, accompagnée par des représentants de partis politiques, de municipali-

tés et de groupes de société civile, mais le CNG ne s'est pas joint à cet accord. La Manul a parrainé, durant des mois, plusieurs sessions de dialogues politiques où des projets d'accords avaient été élaborés après d'âpres négociations menées dans plusieurs pays, dont l'Algérie. Lors de son intervention à l'occasion d'une réunion de haut niveau sur la Libye, tenue récemment à New York, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, avait réaffirmé la nécessité de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale en Libye doté de larges prérogatives pour assumer la transition dans ce pays. La communauté internationale a salué cet aboutissement, appelant les Libyens à saisir cette opportunité en vue d'un retour à la paix et à la stabilité institutionnelle dans le pays. En plus de la réaction de l'ONU, la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour

les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, s'est félicitée de l'aboutissement de ce processus, saluant les négociateurs libyens qui ont fait preuve de «responsabilité, de leadership et d'esprit de consensus à un moment crucial de l'histoire de leur pays». «L'Union européenne soutient entièrement ce texte final et les hauts responsables du gouvernement d'unité nationale auxquels incombe maintenant la responsabilité de la composition du nouveau gouvernement et de la mise en œuvre des termes de l'accord», indique le communiqué officiel publié dans la nuit de jeudi à vendredi sur le site de l'action extérieure de l'UE. Pour sa part, le président du Conseil européen, Donald Tusk, a salué l'annonce par l'émissaire de l'ONU, M. Leon, d'un gouvernement d'unité nationale en Libye, soulignant qu'il s'agit d'une opportunité à «ne pas gaspiller».

S. A. M.

Accord de paix au Mali

L'ambassadeur malien félicite la diplomatie algérienne

L'ambassadeur malien en Algérie, Nainy Touré, a rendu, jeudi à Alger, un vibrant hommage à la diplomatie algérienne ainsi qu'à son chef, Ramtane Lamamra, pour la réussite ayant couronné le dialogue intermalien sous l'égide d'une médiation internationale dont l'Algérie avait été le chef de file. «Nous avons une excellente appréciation de la diplomatie algérienne», a notamment déclaré le diplomate malien, en marge de la cérémonie célébrant la Journée nationale de la diplomatie algérienne. M. Nainy a rappelé que l'Algérie avait conduit les négociations entre le gouvernement malien et les groupes politico-militaires de la région nord du Mali. «Comme vous savez, ces négociations se sont terminées d'une manière très positive, ce qui reste la preuve tangible de l'efficacité de la diplomatie algérienne et de son chef, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Lamamra, qui a montré au monde sa dimension d'homme d'Etat», a soutenu le diplomate malien. Le représentant du Mali en Algérie a souligné qu'au-delà de toutes «les difficultés que nous avons affrontées au cours du dialogue intermalien, il (M. Lamamra) a réussi à mettre tout le monde autour d'une table et avoir les résultats que nous avons réalisés». Le gouvernement du Mali et les groupes politico-militaires de la région nord du pays avaient signé un accord de paix et de réconciliation au Mali. Les différentes parties travaillent actuellement pour l'exécution du calendrier de la mise en œuvre dudit accord.

R. N.

Lutte contre la contrebande

Douze contrebandiers arrêtés au sud du pays

Douze contrebandiers ont été arrêtés jeudi dans le sud du pays par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi des quantités importantes de carburant et de denrées alimentaires destinées à la contrebande au niveau de différents passages frontaliers du pays, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam (6^{ème} Région militaire), et en coordination avec les éléments des gardes-frontières, ont arrêté le hier, 12 contrebandiers et ont saisi deux camions, deux motos, 30,6 tonnes de denrées alimentaires, 1 000 litres de carburant, un détecteur de métaux, des téléphones portables et autres objets», précise la même source. Par ailleurs et au niveau des secteurs opérationnels de Souk Ahras, Tébessa et El Tarf (5^{ème} Région militaire), sept véhicules et 22 726 litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis. D'autre part, les éléments de la Gendarmerie nationale d'Oran (2^{ème} Région militaire) ont arrêté un narcotraffiquant à bord d'un véhicule touristique en sa possession 95 kg de kif traité, ajoute la même source.

R. R.

En visite de travail à la 2^{ème} Région militaire

Gaïd Salah exhorte à la «préparation au combat»

Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, effectue depuis jeudi, une visite de travail et d'inspection à la 2^{ème} Région militaire à Oran, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'«intérêt qu'accorde le haut commandement de l'ANP au volet de la sensibilisation et de l'orientation et vise également à soutenir le contact direct et permanent avec les personnels», précise la même source.

Lors du premier jour de sa visite,

le général de corps d'Armée a procédé à l'inspection, en présence du général-major Saïd Bey, de certaines unités à l'instar de l'Ecole de spécialisation de chasse Mohamed-Bourouis à Mechria au secteur opérationnel de Naâma, où il a assisté à un exposé présenté par le commandant de l'école.

Il a parcouru, par la suite, les diverses structures pédagogiques et s'est enquis des conditions de la formation, tout en donnant des instructions et des orientations relatives à la disponibilité opérationnelle permanente pour faire face à toute éventuelle menace, indique le communiqué.

Lors de sa rencontre avec les personnels de ces unités, le général de corps d'Armée a tenu à souligner que la préparation au combat représente l'«outil le plus efficace pour maintenir la disponibilité opérationnelle voulue et conforme avec la grandeur des missions assignées à l'ANP».

«Il m'est toujours agréable de vous rencontrer, vous qui veillez, jour et nuit, à la défense et à la protection de votre patrie dans cette région frontalière qui mérite de vous, aujourd'hui et toujours, de continuer à consentir davantage d'efforts en matière de préparation au combat, qui représente l'outil le

plus efficace pour maintenir la disponibilité opérationnelle voulue et conforme avec la grandeur des missions assignées», a souligné Gaïd Salah, précisant que ces missions «exigent de nous tous, une réelle compréhension et une grande conscience de leurs exigences».

«Vous devrez vous doter d'une forte volonté et d'une interminable détermination afin de les accomplir en toutes circonstances, car l'Algérie attend de ses fils les plus dévoués, d'être le vrai bouclier garantissant sa sauvegarde et sa défense contre tous desseins et plans abjects et belliqueux, notam-

ment que notre sous-région, voire le monde entier se trouvant face à des défis et des bouleversements qui exigent de nous tous d'en être conscients pour que l'Algérie demeure immunisée, grâce à Allah le Tout-Puissant, puis à l'attachement de l'ANP, digne héritière de l'ALN, aux principes et aux valeurs du dévouement à la patrie et au serment de nos valeureux chouchous et de leur sacrifice», a-t-il ajouté. A noter que la visite du général de corps d'Armée à la 2^{ème} Région militaire s'étendra à d'autres unités et à d'autres rencontres avec les cadres et les personnels de la région.

R. N.

Pour consolider la stabilisation et le développement économiques L'heure de réformer le FFR ?

Le fonds de régulation des recettes se montre un excellent instrument d'amortissement des contrecoups du marché pétrolier, mais le pays a besoin d'autres fonds souverains pour amortir sa politique de diversification et soutenir le développement local.

Par Nabil Benali

Au pic du boom pétrolier de la décennie passée, surtout entre 2007-2014, a eu lieu un débat national sur la création d'un fonds souverain. Nombre d'économistes étaient, en effet, favorables à la création de cet instrument financier au service du pays afin d'exploiter les réserves de change et transformer les actifs dormants en investissements profitables. Les autorités n'en ont jamais voulu et la crise financière de 2008, dont les effets sont toujours là, leur a donné raison au moins sur un point : il ne servait à rien de créer un fonds souverain qui n'aurait servi qu'à soutenir les économies en crise dans d'autres pays, quand ce n'étaient les intérêts des gros banquiers, avec en prime le risque d'une perte sèche d'actifs, alors que la Banque d'Algérie se chargeait déjà d'investir une partie des réserves de change dans des placements, certes, à faible rentabilité, mais nettement plus sûrs. En effet, les fonds souverains d'investissements, ont permis de prévenir l'effondrement des places boursières, tout en soutenant plusieurs banques en difficulté telles que CITI Bank par Abu Dhabi Investment Authority ou Morgan Stanley par la China Investment Corporation. En 2007 et 2008, les montants des actifs dans le secteur financier représentaient 42% des investissements des fonds souverains. Les pays qui sont derrière ces fonds souverains ont grignoté quelques sièges dans les banques et les compagnies importantes, mais n'y sont pas devenu pour autant les véritables décideurs, les patrons de la finance casino, qui, eux, ont réussi à surnager à la crise mondiale qu'ils ont provoquée. Fort heureusement, en Algérie, le fonds de régulation des recettes (FFR), était resté dans la catégorie des fonds souverains non pas d'investissement, mais de stabilisation, comme le furent les dizaines d'autres créés de par le monde à partir de 2000, notamment dans les pays fortement dépendant des matières premières, les hydrocarbures en premier chef. Mais après des années où le FFR a permis au pays de jouer au bon épargnant, la chute des prix du pétrole a sérieusement ébranlé le bas de laine patiemment constitué. Quelle est la situation du FFR et ses capacités lui permettent-elles de jouer pleinement ce rôle à l'heure de la crise budgétaire qui menace le pays ? Selon la dernière note de la Banque d'Algérie, consacrée à la situation monétaire et financière du premier semestre 2015, «l'impact du choc externe sur les finances publiques, fortement tributaires de la fiscalité pétrolière, se reflète dans le creusement du déficit budgétaire et l'érosion des ressources du Fonds de régulation des recettes». Sous l'effet de la baisse des recettes de la fiscalité pétrolière, les ressources du Fonds de régulation des recettes (FFR) ont été «largement entamées» pour couvrir le déficit global du Trésor qui s'est fortement creusé en 2014 par rapport à l'année 2013. Ainsi, l'encours du FFR s'établissait à 4 408,5 milliards de dinars à la fin décembre 2014 contre 5 155,9 milliards de

dinars à fin juin 2014. La tendance au creusement du déficit global du Trésor et à l'érosion des ressources du FFR s'est «accentuée» au premier semestre 2015, en contexte de faiblesse des revenus de la fiscalité pétrolière liée à la faiblesse persistante des prix du pétrole, et de dépenses budgétaires toujours élevées. Au total, les ressources du FFR ont subi «une érosion drastique» de l'ordre de 1 714,6 milliards de dinars entre fin juin 2014 et fin juin 2015, soit une réduction de 33,3 % en l'espace de 12 mois, après plusieurs mois d'efforts soutenus d'épargne budgétaire.

Avec la chute du prix du baril, beaucoup de données ont changé. Il devient difficile de compter uniquement sur les capacités limitées et la vocation unique du FFR pour jouer le rôle de stabilisation des finances publiques et contrebalancer le manque à gagner qui se transforme en déficits annuels successifs.

Certes, les fonds souverains de stabilisation ont prouvé qu'ils sont un instrument efficace pour la gestion de la rente des hydrocarbures, la réduction de l'impact de la volatilité des revenus pétroliers et la dissociation des dépenses et des revenus. Et, avec l'effondrement imprévu des cours du brut tous les fonds souverains, y compris ceux dédiés à l'investissement international, ont dû venir au secours de leurs économies et se recentrer sur leur mission principale de stabilisation macroéconomique. Mais il est démontré également que les avoirs qu'ils contiennent peuvent être utilisés aussi pour diversifier l'économie, aussi bien à l'échelle domestique que par l'investissement à l'international, et éviter ainsi le syndrome hollandais, lequel s'exprime en Algérie par la forte désindustrialisation. Etablir une stratégie en la matière et décider d'une réforme du FFR pour qu'une partie de ses avoirs puisse être exploitée autrement n'est pas une chose aisée. Non seulement cela requiert l'apport d'un consulting qui soit aussi fiable que de haut niveau, mais aussi que l'on dispose de certitudes quant à l'évolution du marché pétrolier, vu que les projections sont contradictoires, entre celles qui tablent sur une chute durable des prix des hydrocarbures et celles défendant une reprise à court ou à moyen terme. Le principe est donc simple à l'énoncé, mais tellement complexe à mettre en œuvre.

Il convient alors de s'intéresser aux autres expériences. Au Chili, avec le «Fonds de stabilisation économique et sociale», mais aussi en Iran et en Russie avec le «Fonds pétrolier de stabilisation», une stratégie d'investissement similaire à celle de l'Algérie a été mise en place, orientée vers des

actifs sûrs et liquides, tels que les bons du Trésor émis par les États, qui représentent 70% de leurs actifs. Si cette politique s'avère aujourd'hui fondamentale pour les économies comme la nôtre, elle n'en est pas moins critiquée dans la mesure où elle manque deux objectifs essentiels. Primo, cela ne va pas plus loin que la consolidation du même modèle économique, basé sur une seule activité principale et, secundo, cette stratégie fait fi de l'objectif stratégique de la solidarité et de l'équité intergénérationnelle. Il n'est pas trop tard, quoi qu'on en pense, qu'une part limitée des avoirs du FFR soit investie dans le marché international. Politiquement, cela sera un signal fort donné par l'Algérie que malgré «la gravité» de la situation, le pays n'ira pas vers l'austérité tous azimuts et, surtout, qu'il ne se contente pas d'attendre les bras croisés que ses économies s'épuisent et le forcent à revenir à l'enfer de l'endettement. Des fonds comme Abu Dhabi Investment Authority (ADIA), ou encore en Russie (National Wealth Fund), malgré la chute du baril, continuent d'activer avec une grande flexibilité et un horizon d'investissement particulièrement long leur permettant de s'engager dans des investissements a priori plus risqués. Il s'agit de fonds d'optimisation que l'Etat

peut mettre en place avec un minimum de capacités au début de leur entrée sur la scène internationale, toujours dans le cadre de l'objectif principal qui doit rester la stabilisation macroéconomique. En effet, au-delà des investissements dans des titres obligataires garantissant un revenu faible, mais stable, les fonds souverains des pays pétroliers ont tendance à quitter la sphère financière et à s'orienter dans les actifs n'ayant pas de dimension cyclique. Il s'agit surtout des secteurs pharmaceutiques, des services à l'énergie et de l'immobilier. Le champion en la matière est certainement le fonds souverain du Koweït (Kuwait Investment Authority) le 6^e plus important en 2014 en matière d'actifs gérés. Après des décennies de conduite en tant qu'investisseur prudent, la KIA a révisé en 2005 sa stratégie en ciblant les marchés émergents, surtout le secteur privé et à avec une forte propension dans l'immobilier. Entre 2004 et 2010, la part des investissements alternatifs est ainsi passée de 13 à 27% du portefeuille total de KIA. Depuis quelques années, le Sofaz, le fonds souverain de l'Azerbaïdjan, qui se limitait à investir dans les titres obligataires en euros, dollars ou yen, a été réformé et autorisé à investir dans différentes devises (yuan, rouble, livre turque...), pour aller vers de nouveaux marchés et pouvoir réaliser des actifs non cycliques tels que dans l'or et l'immobilier.



A côté de ce type de fonds, un autre genre peut être pensé à moyen terme, lequel aurait pour vocation de soutenir le développement local. Il serait le réceptacle des futures ressources en hydrocarbures non conventionnelles que le pays entend exploiter à moyen terme. Certes, l'opinion nationale est encore divisée sur la question, mais il est fort probable que la part des opposants au pétrole et au gaz de schiste ira se réduisant si le gouvernement décide d'allouer une partie considérable des ressources générées au progrès économique et social des Hauts-Plateaux et du sud du pays, dans ce qui sera, non seulement une tâche de développement national, mais aussi de sécurité nationale. Cela permettra au pays de ne mieux maîtriser les grands projets, loin des pressions étrangères des grandes économies qui s'inquiètent de l'influence grandissante des fonds souverains dans leurs propres économies. Ce ne serait pas inventer qui que ce soit, puisque ce type de fonds souverains existe dans d'autres pays. C'est ainsi que l'économie locale et le développement industriel sont soutenus aux Émirats arabes unis, avec le fonds Mubadala ou en Iran grâce au National Development Fund. Ce type de fonds permet de gérer une partie de la richesse nationale et de financer l'investissement local en l'absence d'un marché financier local développé, ce

Il est fort probable que la part des opposants au pétrole et au gaz de schiste ira se réduisant si le gouvernement décide d'allouer une partie considérable des ressources attendus par le gaz de schiste au progrès économique et social des Hauts-Plateaux et du sud du pays, dans ce qui seran non seulement une tâche de développement national, mais aussi de sécurité nationale.

qui est le cas de l'Algérie avec une Bourse d'Alger qui ne décolle toujours pas et, plus globalement, d'un marché secondaire accaparé par les investisseurs institutionnels. En Afrique, avec les récentes découvertes de nouvelles ressources fossiles, de nombreux pays comme l'Angola, le Nigeria, le Ghana la Tanzanie, le Zimbabwe, le Mozambique et la Zambie ont créé des fonds souverains orientés vers des objectifs de développement économique local. Tous ces pays sont encouragés par l'exemple du Nigeria dont la stratégie s'inscrit dans une démarche de développement local. Le Nigeria Sovereign Investment Authority (NSIA) a été scindé en trois compartiments. Avec une dotation initiale de un mil-

liard de dollars, celle-ci a alloué 400 millions de dollars au fonds de stabilisation, 200 millions au fonds d'épargne et 400 millions au fonds pour les infrastructures. Seul ce dernier fonds dispose d'un mandat pour investir au Nigeria, les deux autres plaçant leurs actifs à l'international. En décembre 2014, les actifs du NSIA s'élevaient à 1,4 milliard de dollars.

Initier une nouvelle approche des fonds souverain, après 15 ans d'une politique centrée sur le FFR en tant que fonds de stabilisation ne sera pas une réforme facile, surtout pas par ces temps d'incertitudes sur les capacités financières du pays. Cela nécessitera une décision politique qui devra allier audace et sagesse. Ensuite, un certain niveau d'engineering financier que ne pourra apporter qu'une solide coopération internationale. Enfin, la mise en place de ces fonds nécessitera de fortes balises et une surveillance régulière des investissements pour qu'ils ne dépassent pas la capacité d'absorption de l'économie nationale.

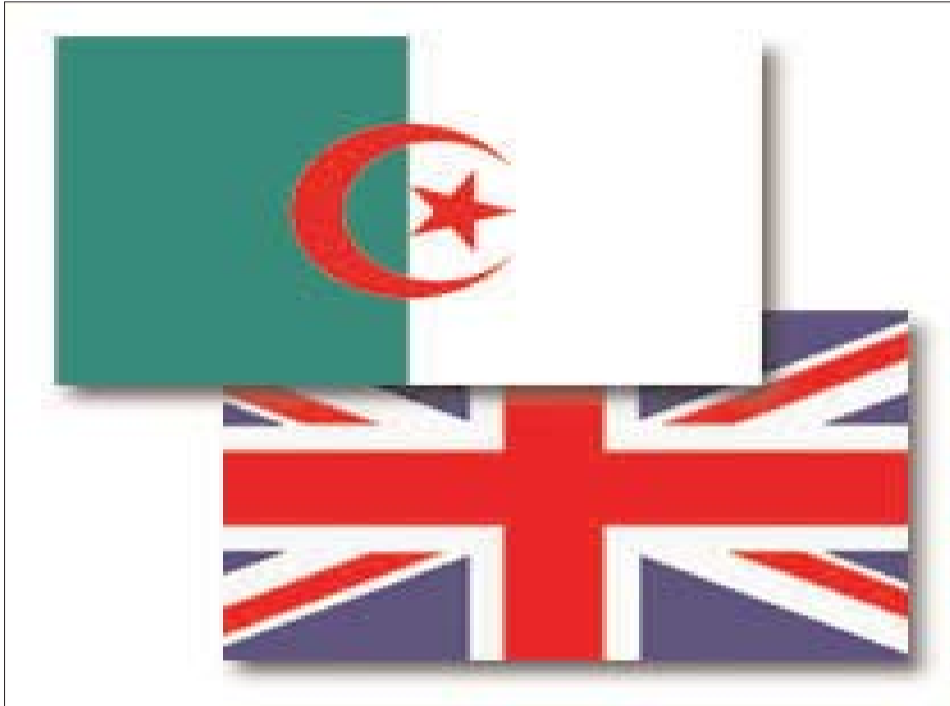
La chute marquée des prix du pétrole ces derniers mois se traduit par un manque à gagner considérable pour l'Algérie. Avec un prix du pétrole en baisse de 60% entre juin et décembre 2014 (de 115 à 46 dollars par baril), le pays aura beaucoup moins de facilité pour couvrir les dépenses publiques, qui pesent aujourd'hui très lourd dans le budget, notamment pour répondre aux revendications sociales croissantes ou aux objectifs de développement des infrastructures. La fonction de stabilisation de l'économie du FFR redevient donc déterminante et contribue, par ailleurs, à réduire l'inflation et la volatilité macroéconomique. Il n'est cependant pas trop tard et il semble même pertinent, malgré le contexte difficile, d'engager un processus de redéfinition de la stratégie d'allocation des actifs afin de remplir non seulement des missions de stabilisation et d'épargne, mais aussi de maximisation du retour sur investissement et de développement. Le principe, ici, n'est pas de dépenser sur, mais d'être plus ambitieux sur le long terme.

N. B.

Conseil d'affaires algéro-britannique

L'Algérie, une "destination naturelle" pour l'investissement

Le Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC) a qualifié l'Algérie de «destination naturelle» pour l'investissement à l'occasion d'une conférence de l'ABBC et du Forum des chefs d'entreprises (FCE), tenue, jeudi à Londres, avec comme thème central «Le partenariat avec l'Algérie».



Une quarantaine de patrons d'entreprises algériennes du secteur privé, conduite par le président du FCE, Ali Haddad, a effectué le déplacement pour prendre part à cette rencontre qui s'est fixée pour objectif de mettre en contact ces opérateurs économiques avec leurs homologues britanniques.

Expliquant la motivation derrière cette initiative, l'ABBC souligne que l'Algérie «est une destination naturelle pour l'investissement», car c'est un pays «politiquement stable avec un taux de croissance régulier de 4%».

Le Conseil d'affaires met également en valeur le fait que l'Algérie, «le plus riche pays d'Afrique du Nord», cherche à diversifier son économie afin de s'éloigner de la dépendance vis-à-vis du secteur des hydrocarbures qui vit une période de crise.

Intervenant à l'ouverture de la conférence, les ambassadeurs d'Algérie à Londres, Amar Abba et du Royaume-Uni à Alger, Andrew Noble, le représentant du Premier ministre pour le partenariat avec l'Algérie, Lord Risby, ainsi que le président du FCE, Ali Haddad, se sont tous félicités de la qualité des relations entre les deux pays et des perspectives prometteuses qu'elles augurent pour le développement des liens économiques.

L'ambassadeur d'Algérie a d'abord exprimé sa satisfaction quant au rapprochement entre les communautés d'affaires des deux pays, avant de souligner l'importance du thème de cette conférence au moment où le gouvernement algérien engage l'économie sur la voie d'une plus grande diversité et sur

la base de nouvelles orientations, notamment en matière de rationalisation des dépenses publiques, de réforme du système fiscal et de lutte contre l'économie informelle.

Selon M. Abba, le partenariat algéro-britannique prend tout son sens dans cette période difficile qui devrait constituer une opportunité devant ouvrir la voie à une nouvelle économie bâtie sur la création de richesses, avec la contribution des compagnies britanniques, notamment dans le secteur des finances et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Pour le diplomate algérien, l'accord de non double imposition signé récemment entre les deux pays contribuera davantage à approfondir les rapports bilatéraux.

Cameron s'intéresse «personnellement» aux relations avec l'Algérie

Lui succédant à la tribune, l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, Andrew Noble, a, tout simplement, encouragé les opérateurs économiques britanniques à se rendre en Algérie «avec un esprit ouvert» et à tenter de tirer profit des grandes opportunités qui s'y offrent dans les différents secteurs de l'activité. M. Noble a attiré l'attention des patrons britanniques sur le fait qu'Alger est «la plus proche ville en dehors de l'Europe».

Le représentant du Premier ministre pour le partenariat avec l'Algérie, Lord Risby, a, quant à lui, tenu à souligner l'importance que David Cameron accorde «personnelle-

ment» à la promotion des relations bilatérales.

Aux investisseurs britanniques potentiels, Lord Risby a promis de trouver un marché à succès pour ceux qui savent s'«armer de patience» et «faire preuve de persévérance». Il a rappelé également, que les deux gouvernements partageaient la même position sur de nombreuses questions, notamment la sécurité.

De son côté, Ayman Asfari, ambassadeur britannique au niveau de l'Agence pour le commerce et l'investissement Ukti et PDG du groupe pétrolier Petrofac, opérant de longue date en Algérie, un pays qu'il décrit comme «place sûre pour réussir», mais selon lui, «pas facile pour faire des affaires».

Haddad appelle les compagnies britanniques «à ne pas être timides»

Dernier orateur de la séance d'ouverture, le président du FCE, Ali Haddad, a déclaré que la délégation qu'il conduisait «ne ramène pas seulement le soleil d'Algérie, mais aussi les clés du partenariat et des affaires», appelant les compagnies britanniques «à ne pas être timides quand il s'agit de s'engager en Algérie», car «la transition économique de notre pays est en marche et les conditions de succès sont en place».

Il a rappelé, à ce propos, les formules du ministre d'Etat, ministre de Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra sur l'Algérie «exportatrice nette de stabilité» et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb sur «le partenariat gagnant-gagnant», soulignant «le grand mérite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a ramené la paix grâce à sa clairvoyance et sa stratégie».

Les travaux de la conférence se sont ensuite poursuivis dans le cadre d'ateliers, destinés, notamment à apporter aux investisseurs britanniques les informations et clarifications nécessaires relatives au climat et aux opportunités d'investissement en Algérie. Les organisateurs ont d'abord souligné «pourquoi l'Algérie retient l'attention», en présentant les atouts économiques du pays, avant d'expliquer «comment faire des affaires en Algérie dans le cadre des joint-ventures».

Il a également été question dans les autres communications de l'«expansion du marché de l'énergie» et des «opportunités dans le secteur privé qui connaît un développement rapide, notamment dans les domaines de la santé publique, l'industrie pharmaceutique, l'hôtellerie, le tourisme et le commerce de détail».

Une visite à la City, le quartier financier, notamment la Bourse de Londres, a été prévue hier.

R. E.

Prix de pétrole

Le Brent à plus de 51 dollars à Londres

Les prix du pétrole grimpaient hier en cours d'échanges européens, stimulés par le retour du risque géopolitique et un affaiblissement du dollar, lesté par le compte-rendu de la Réserve fédérale américaine.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 53,61 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 56 cents par rapport à la clôture de jeudi. Le Brent est monté vers 5h15 GMT à 54,00 dollars, son plus haut niveau depuis fin août.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 96 cents à 50,39 dollars. Le cours du baril de WTI est monté vendredi vers 5h15 GMT à 50,58 dollars, son niveau le plus élevé depuis la fin juillet.

Les cours du brut poursuivaient leur rebond hier, le Brent étant dans la course pour sa plus grosse hausse hebdomadaire depuis le mois de mars 2009, d'après les analystes de Commerzbank.

Ce rebond a été provoqué par la faiblesse du dollar, lesté par le compte-rendu de la Réserve fédérale américaine (Fed) dans lequel l'institution a fait part d'inquiétudes sur le ralentissement de l'économie internationale, soutenait les cours du pétrole hier.

En effet, les accès de faiblesse du billet vert tendent à aider les cours du brut, car ils rendent plus attractifs car moins onéreux les achats de pétrole libellés en dollar pour les investisseurs munis d'autres devises.

Les cours ont été soutenus aussi par l'intervention militaire en Syrie et les inquiétudes autour d'une contagion du conflit au Moyen-Orient et ses conséquences négatives pour la production de pétrole dans la région.

Les analystes soulignent ainsi le retour du risque géopolitique qui est d'ailleurs l'un des facteurs à l'origine du rebond des cours du brut cette semaine. Enfin, les investisseurs misant sur un rééquilibrage prochain du marché ont accueilli favorablement l'annonce par le Venezuela d'une réunion technique entre pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et pays hors-Opep, le 21 octobre.

Dans le contexte actuel de prix bas de l'or noir, les finances de certains pays producteurs sont mises à mal, et le Venezuela a appelé à plusieurs reprises à ce que les pays producteurs se réunissent afin de discuter ensemble d'éventuelles coupes de production.

G. E.

Politique économique et budgétaire de l'Algérie

Un projet de budget prévoyant un baril à 45 dollars en 2016

La politique économique et budgétaire prudentielle adoptée par l'Algérie depuis plusieurs années, sera poursuivie en 2016 avec un projet de budget prévoyant un prix du marché du baril à 45 dollars seulement, a indiqué, jeudi, le ministre délégué chargé du Budget et à la Prospective, Hadji Baba Ammi.

Le projet de la loi de finances 2016, approuvé mardi dernier en Conseil des ministres ainsi que la loi de finances 2015 ont été élaborés en tenant compte de l'environnement interne et externe en «prévoyant des niveaux prudents de

prix du pétrole brut de 60 dollars en 2015 et de 45 dollars en 2016», a-t-il précisé dans une déclaration à l'APS.

Ainsi, l'Algérie calculera ses recettes pour 2016 sur la base d'un baril à 45 dollars alors que les recettes de 2015 étaient fondées sur un baril à 60 dollars.

Ces recettes sont estimées, selon le communiqué du dernier Conseil des ministres, à 4 952,7 milliards (mds) de DA, en baisse de 4% par rapport à 2015.

Faisant le point de situation de l'économie nationale dans un contexte international marqué par

la chute des prix de brut, M. Baba Ammi a rappelé que le prix moyen du marché du baril de pétrole brut algérien a été de 56,4 dollars durant les huit premiers mois de 2015.

L'encours de la dette publique, représentant 8% du PIB, a été, de son côté, de l'ordre de 1 238,3 mds de DA, en baisse de 8,5 mds de DA par rapport à la même période en 2014, alors que la dette publique externe a été de 265,5 millions de dollars à la même période. M. Baba Ammi a mis en exergue, à ce titre, les «actions d'anticipation» engagées par les

pouvoirs publics afin de créer les conditions nécessaires pour le développement économique à travers, notamment le paiement anticipé de la dette, le confortement de la capacité de l'épargne extérieure et la création du FRR (Fonds de régulation des recettes, en 2000). Depuis, ce fonds permet à l'Algérie «une meilleure visibilité et réactivité aux chocs externes, notamment dans le cas de baisse de prix des hydrocarbures comme c'est le cas actuellement», s'est réjoui le ministre. Aujourd'hui, les disponibilités de ce fonds, qui ont atteint 3 208,5 mds de DA à la fin de juillet

2005 selon lui, permettront de «faire face au maintien des équilibres internes à moyen terme». Quant aux équilibres externes, l'encours des réserves de change, estimé à 159 mds de dollars à la fin juin dernier, représente plus de deux années d'importations de biens et services marchands, a-t-il encore rappelé.

La baisse des cours du pétrole a cependant impacté la balance commerciale du pays qui affichait à la fin août 2015 un déficit de 10,3 mds de dollars, souligne toutefois le ministre.

R. E.

Salon du bijou traditionnel de Batna

Fibules, bracelets et anneaux de chevilles très tendance

A Batna, les fibules, bracelets et anneaux de chevilles en argent, jadis destinée aux femmes rurales, semblent être éternels puisqu'ils sont aujourd'hui très tendance et font l'objet d'une forte demande au Salon du bijou traditionnel qui se tient dans la capitale des Aurès.



Ces bijoux qui semblent venir de l'antiquité ne laissent aucun visiteur insensible au doigté, à la méticulosité et au talent des artisans qui, alliant le savoir-faire à la créativité, redonnent vie à un legs ancestral, dont ils détiennent seuls le secret.

Les visiteurs du Salon, qui se tient à la salle Assihar et qui a reçu, jeudi, la visite de la ministre déléguée à l'Artisanat, Aïcha

Tagabou, manifestent un intérêt remarquable aux fibules et aux anneaux de chevilles dans de nouvelles déclinaisons.

En fait, depuis des temps immémoriaux, les Aurésiennes préfèrent les bijoux en argent, symbole de franchise et de pureté, et la fibule composée d'un anneau et d'une épingle, à tête triangulaire, reste très appréciée, notamment au sud du massif des Aurès, tandis que les anneaux de chevilles,

creux et ornés de motifs ciselés, étaient autrefois, l'élément essentiel de la parure féminine portée par presque toutes les femmes.

Les bracelets, moulés, ajourés et équipés d'une charnière, peuvent être émaillés et garnis de pierres précieuses ou de corail sont également très appréciés des femmes chaouie.

Rencontré par l'APS, Nacer Mohamed, artisan de Batna, est formel : «de plus en plus de femmes optent pour l'achat de ces bijoux en argent, typiquement berbères, et nous assistons aujourd'hui à une meilleure valorisation de ce genre de bijoux souvent et de plus en plus demandés à l'international».

L'artisanat occupe une place de choix dans l'économie de la région de Batna, grâce aux potentialités importantes de ce secteur qui fait face, toutefois, à plusieurs contraintes. La wilaya de Batna, qui compte 250 boutiques et ateliers de fabrication de bijoux en argent, se distingue par la richesse et la diversité de son patrimoine artisanal couvrant la plupart des filières de l'artisanat d'art.

Un potentiel énorme qui requiert la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs concernés en vue de dépasser les obstacles

pouvant entraver le bon développement de ce secteur et son rayonnement sur les plans national et international. Il reste que la rareté et la cherté de la matière première contrarient l'essor de la bijouterie traditionnelle, malgré une forte croissance de la demande dans un marché qui brasse plusieurs milliards de dinars par an en chiffre d'affaires, relèvent des professionnels de la filière.

G. H.

Lancée par Aïcha Tagabou à Batna

Première formation en conception de bijoux en 3D

■ La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a lancé, jeudi après-midi à Oued Taga (Batna), la première formation en Algérie aux techniques de conception du bijou en 3D.

L'initiative qui bénéficie à 20 stagiaires, encadrés par un expert, permettra de promouvoir l'exercice de la bijouterie au-delà de la pratique traditionnelle afin de répondre aux exigences du marché d'aujourd'hui, a souligné M^{me} Tagabou.

La ministre déléguée a suivi les explications présentées à cette occasion par l'expert Mohamed Medjani qui a indiqué que la conception en 3D introduira sur le bijou traditionnel algérien une «nouvelle esthétique qui renforcera sa compétitivité.»

M^{me} Tagabou a insisté, de son côté, sur le caractère «impératif» du renouveau et de l'évolution de cette activité qui restera, a-t-elle souligné, tributaire de la formation continue.

«Le partenariat avec certains pays, dont l'Espagne, dans le domaine de la poterie, de la Chine pour la broderie et la vitrerie d'art, du Brésil en matière de taille de pierres précieuses, et de l'Union européenne dans la conception des bijoux a pour finalité d'initier les artisans algériens à des compétences nouvelles qui développeront l'artisanat traditionnel national», a-t-elle souligné. Le secteur de l'artisanat qui emploie 800.000 travailleurs est «important» et «contribue au développement du pays en participant à la lutte contre le chômage et en créant de la richesse», a indiqué M^{me} Tagabou qui avait auparavant visité une exposition de bijouterie traditionnelle à la salle Assihar de la ville de Batna où elle s'est enquis des préoccupations des artisans.

La ministre a suivi, à l'occasion, les explications présentées par la coordinatrice nationale du programme des clusters, chapeauté par l'Organisation des nations unies pour le développement industriel (ONUDI), Rebeka Hill, autour du projet d'accompagnement à la création d'un pôle industriel de la bijouterie dans cette wilaya qui compte 1.300 artisans bijoutiers.

M^{me} Tagabou devait également inspecter les projets de réalisation d'une maison de l'artisanat à Batna et d'un centre des compétences à Timgad, destinés à promouvoir l'artisanat traditionnel dans la wilaya.

R. B.

Il prévoit cinq grands axes

Lancement prochain du Schéma national d'aménagement du territoire

L'opération d'élaboration du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) «Algérie : Perspectives 2030» sera lancée avant la fin de 2015, a affirmé, jeudi à Ouargla le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul.

«Le SNAT-Algérie : perspectives 2030 sera adapté à la nouvelle situation du pays et des mutations économiques enregistrées à échelles régionales et internationales», a indiqué le ministre, lors de sa visite de travail dans la wilaya de Ouargla.

M. Ghoul a souligné, à ce titre, que «le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'assigne comme objectifs la valorisation de l'ensemble des territoires, à la faveur de l'exploitation des potentialités matérielles et immatérielles existantes, pour édifier une économie nationale diversifiée, hors hydrocarbures».

«Atteindre cette approche permettra d'assurer la sécurité nationale, énergétique, alimentaire, hydrique et économique du pays, en plus de la consolidation de la dimension et la position pionnière de l'Algérie dans la région», a estimé le ministre de l'Aménagement du territoire.

Le contenu du prochain SNAT, à être exposé lors de prochaines assises nationales, en décembre prochain, prévoit cinq grands axes auxquels le gouvernement

accorde une priorité et afférents aux secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie, des services et du savoir, a ajouté M. Ghoul.

Dans ce cadre, a-t-il ajouté, une batterie de mesures, prises lors de la dernière réunion gouvernement-walis, sont en cours de concrétisation et visent à aplanir les obstacles bureaucratiques, assouplir les procédures administratives, aux niveaux central et local, en vue d'accorder les facilités et accompagner les opérateurs économiques «sérieux».

Lors de cette tournée de travail, le ministre a visité à Hassi Messaoud un hôtel privé Zeïd et ses installations, dont une aile d'exposition de produits d'artisanat traditionnel, avant d'appeler les responsables de cette structure à veiller à l'amélioration de leurs prestations.

Dans la daïra d'El-Hedjira, M. Ghoul s'est enquis du projet de réalisation d'un village touristique, fruit d'un partenariat algéro-italien, dont les travaux de réalisation seront lancés en novembre prochain.

Couvant une superficie de 55 hectares, ce projet, retenu au titre d'un programme prévoyant une entraîne d'installations touristiques du genre à travers différents régions du Sud du pays, prévoit diverses structures, dont un centre sportif, un terrain de golf, une clinique médicale, un centre commercial et

une mosquée d'une capacité de 4.000 fidèles, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Sur site, M. Ghoul a présidé une cérémonie de remise, au profit d'opérateurs touristiques, d'agrément pour la réalisation de six projets (villages et structures hôtelières) ayant obtenu l'aval de la Commission d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref) de Ouargla.

Le ministre a également visité, dans la même zone, une chaîne de restauration hôtelière devant entrer en service au dernier trimestre de l'année prochaine, avant d'inspecter le complexe touristique Adjdaâ Tour dans la daïra de Ngoussa, ainsi que le projet d'aménagement et d'extension de l'hôtel El-Mehri à Ouargla relevant de la chaîne hôtelière El-Aurassi, dont les travaux sont à 90% d'avancement.

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a clôturé sa tournée de travail dans la wilaya de Ouargla, par la visite, à la maison de la culture Moufidi Zakaria, au chef-lieu de wilaya, d'une exposition de produits d'artisanat et de maquettes de projets touristiques locaux, avant d'assister à une présentation du plan d'aménagement de la wilaya de Ouargla.

R. N.

Pour combler le déficit en couverture sécuritaire

Multiplication des opérations de contrôle à Tizi Ouzou

Le corps de la Gendarmerie nationale prévoit d'amplifier ses opérations de contrôle et coups-de-poing, notamment dans les zones sensibles à fort taux de criminalité, afin de combler le déficit en couverture sécuritaire à Tizi Ouzou, a indiqué, jeudi, le commandant de groupement territorial de wilaya de ce corps de sécurité.

Le lieutenant-colonel Mahmoudia Idir, a indiqué lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège du Groupement de la Gendarmerie nationale, que «le plan d'action tracé par le groupement de la Gendarmerie nationale sera axé sur le contrôle des voies de communication et l'amplification des opérations coup-de-poing, afin de combler l'insuffisance sécuritaire au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou dont le taux de couverture est actuellement de seulement 38%».

Ces opérations seront menées à l'échelle de wilaya, en ciblant plus particulièrement les communes dépourvues de brigades de Gendarmerie et les localités à fort taux de criminalité, afin d'y remédier au plus vite, a-t-il précisé, ajoutant que les opérations coup de poing «permettront d'apporter assistance aux habitants des localités où le corps de la gendarmerie n'est pas présent». En plus de ces opérations, il est également prévu, au plan infrastructural, le renforcement du nombre de brigades opérationnelles à travers la wilaya, par la mise en service de nouvelles structures.

Dans moins d'un mois il sera procédé à l'inauguration de la nouvelle brigade d'Igha dont les travaux sont achevés, a-t-il indiqué. Il est également prévu l'ouverture l'année prochaine, de quatre autres structures de gendarmerie, dans les communes de Tizi Rached, Mekla, Aïn Zauouïa, Azazga et Azeffoun, projets qui enregistrent un taux d'avancement des travaux de 90 à 95%, a-t-il ajouté. Le Lieutenant-colonel Mahmoudia a rappelé que la couverture sécuritaire de



la wilaya de Tizi Ouzou par le corps de la Gendarmerie nationale a baissé de 52 à 38% suite aux événements de 2001. «Avec la mise en service de toutes les brigades, en cours de réalisation au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou et qui sont une quinzaine, nous escomptons atteindre un taux de couverture de 50%, ce qui permettra d'améliorer ce taux qui est le plus bas à l'échelle nationale, ainsi que la sécurité des biens et des personnes qui est notre priorité», a-t-il soutenu.

Sur un autre volet, le commandant de groupement de Tizi Ouzou, a relevé la prolifération, ces dernières années, des lieux de débauche, «véritables sources de criminalité». Ce phénomène est devenu «un véritable

fléau» dans la wilaya de Tizi Ouzou, où même des mineurs se retrouvent gérants de ce genre d'établissements, a-t-il regretté. «La multiplication de ces lieux de débauche est en partie liée à la faiblesse de la couverture sécuritaire intra-muros et qui fait que des personnes pensent qu'elles peuvent activer sans être inquiétées», a-t-il relevé, informant que des descentes des éléments de la gendarmerie ont permis de fermer plusieurs de ces endroits depuis le début de l'année en cours. La Gendarmerie nationale, a-t-il souligné, «mènera une lutte sans merci» contre ces lieux illicites dont les «fermetures seront suivies de démolition», a-t-il précisé.

Farid D.

Bouira

Plus d'un millier de logements en cours de réalisation

Un programme de logement de plus d'un millier d'unités logements de type public locatif (LPL) et promotionnel aidé (LPA) est en cours de réalisation à travers plusieurs communes de l'ouest de Bouira, dont les travaux ont été inspectés, jeudi, par les autorités locales de la wilaya.

Malgré les retards qu'accusent quelques chantiers, les travaux de réalisation de cet important programme avancent à un rythme «acceptable», selon le constat fait au cours de cette visite par le wali Nacer Maskri, qui a saisi l'occasion pour demander aux entreprises réalisatrices d'améliorer les travaux de finition afin d'offrir un logement décent au citoyen.

«Il faut veiller à l'amélioration des travaux de finition pour que le logement offert au citoyen soit décent et doté de toutes les commodités», a insisté M. Maskri qui inspectait un projet de réalisation de 50 logements publics-locatifs dans la municipalité de Raouraoua (ouest).

Cette commune a bénéficié de ce projet dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014. Le chantier auquel une enveloppe financière de

plus de 115 millions de dinars a été allouée, accuse un retard d'une année, dont les délais ont expiré déjà en décembre 2014, selon les explications fournies sur place aux responsables de la wilaya.

Par contre, un autre projet portant sur la réalisation de 100 autres logements publics locatifs est à l'arrêt depuis quelques semaines et cette situation est due aux lenteurs et aux absences incessantes des entreprises réalisatrices. Face à ce blocage, le chef de l'exécutif a ordonné la résiliation des contrats ces entrepreneurs et l'installation d'autres entreprises capable de réaliser ce projet le plus rapidement possible. Dans la municipalité de Bir Ghbalou, qui compte plus de 11.000 habitants des projets de 200 logements (LPL) et une cinquantaine autres unités LPA, sont en cours de réalisation pour un montant global de plus de 270 millions de dinars et pour un délai de 20 mois, d'après la fiche technique présentée au wali sur le site du chantier.

Le rythme des travaux est jugé plutôt acceptable par les autorités de la wilaya qui ont appelé les réalisateurs à fournir davantage d'efforts en vue de

parachever ces projets dans les semaines à venir pour pouvoir prendre en charge les préoccupations des citoyens locaux en matière de logement. La situation est la même dans la municipalité voisine de Khabouzia, où les travaux de réalisation de 80 logements LPL tirent à leur fin, et il ne reste que les travaux extérieurs, selon les précisions du chef du projet. A Aïn Bessam (ouest), un programme de 380 unités, dont 280 de type LPA, a été lancé depuis plusieurs mois. Une grande partie de ce programme devra être réceptionné d'ici au début de l'année 2016, selon les prévisions des entreprises réalisatrices. Trois autres communes de l'ouest de Bouira à savoir Souk Lakhmis, Aïn Laâloui et Aïn Lahdjar ont bénéficié, elles aussi, de projets de quelque 400 logements publics locatifs dont le taux d'avancement des travaux varie entre 45 et 75%.

La livraison de la totalité des ces projets dont ont bénéficié ces trois communes devra avoir lieu d'ici au début de l'année 2016, selon les prévisions affichées par les chefs des projets lors de cette visite.

R. Y.

Blida

Recul des incendies de forêt

Les incendies de forêt ont enregistré un recul à Blida, durant la saison estivale 2015, a-t-on appris, jeudi, auprès des responsables de la Conservation des forêts de la wilaya. La campagne 2015 de lutte contre les feux de forêts a enregistré 270 foyers d'incendies, à travers différentes zones forestières de la wilaya, ayant causé la perte d'une surface globale de 855,725 ha de couvert végétal, a-t-on indiqué de même source. Ces pertes en végétations, accusées principalement au niveau des localités de Bouinane, Souhane, Hammam Melouane, Bouarfa, Blida, Oued Djer, et El Afroune (à l'ouest de la wilaya), se répartissent à raison de 170,72 ha de forêts, 175,17 ha de maquis, 479,80 ha de broussailles, et 30,035 ha de vergers et d'arbres fruitiers, est-il ajouté.

Comparativement à l'été 2014, les incendies de forêts ont enregistré un recul de 128 foyers en 2015, contre 389 en 2014, ayant détruit une superficie globale de 1.085,115 ha, soit une surface de 229,390 ha de moins en 2015. Cette baisse est expliquée par le Plan de lutte contre les incendies mis en place par la Conservation des forêts, en collaboration avec la direction de la Protection civile et les communes forestières concernées, conjugué au civisme des citoyens, dont notamment les villageois résidents aux abords des zones montagneuses, dont l'assistance a contribué à la bonne maîtrise des opérations d'extinction des incendies.

R. R.

Mostaganem

Une production de 8,5 millions quintaux prévue

La direction des services agricoles de la wilaya de Mostaganem prévoit d'atteindre une production de 8,5 millions de quintaux de différentes récoltes dans le cadre des terres irriguées à l'horizon 2019, soit une hausse de 20% par rapport à la saison agricole en cours. Les prévisions faites lors de la première exposition d'agriculture Mosta Agro, clôturée jeudi à Mostaganem, tablent sur une hausse de la production des récoltes de pomme de terre, de tomates et des légumes à la faveur de l'extension des terres irriguées qui dépasseront 32.000 hectares, soit une hausse de plus de 6.000 ha. Il est prévu à l'horizon 2019 une production 380.000 q de vignobles, plus de 1,9 million quintaux de fruits, 1,8 million quintaux de grandes cultures (céréales toutes variétés confondues), 95 millions de litres par an de lait, 58.000 quintaux de viandes rouges et 55.000 quintaux de viandes blanches. La superficie agricole de la wilaya de Mostaganem est actuellement estimée à plus de 177.000 ha dont 132.268 ha irrigués. Plus de 24.000 exploitations agricoles sont recensées dans la wilaya.

R. M.

Fichier national de l'état-civil

Raccordement de 8 annexes communales à Ouargla

Huit annexes relevant de la commune de Ouargla seront raccordées au fichier national de l'état-civil à la fin du mois d'octobre courant, a-t-on appris jeudi des services de la commune. L'opération va toucher les annexes communales dans les quartiers de Beni-Thour, El-Ksar, 24-Février (ex-la Silice), Boughoufala, Sidi Amrane (Mekhadma), Bouamer, Bamendil et Saïd Otba, a-t-on précisé. Elle devra ensuite toucher, dans les prochains mois, les annexes de Bour El-Haïcha et Haï Ennasr, dont le siège sera réceptionné avant la fin de l'année en cours, échéance à laquelle seront raccordées l'ensemble des annexes communales au réseau de fibre optique, selon la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan national de modernisation et de numérisation des services administratifs destinés aux citoyens et devra permettre d'alléger d'une manière significative la tension sur les guichets du chef lieu de wilaya et faire gagner du temps, notamment pour les personnes nées hors wilaya. Lors de cette opération, il sera procédé à la remise des actes de naissance S-12, des actes de décès et les actes de mariage demandés pour la constitution du passeport biométrique. R. O.

CONFLITS

Profitant des raids russes contre les rebelles

Daech avance vers Alep

Le groupe jihadiste Etat islamique (EI) a réussi hier une avancée éclair près d'Alep en Syrie, profitant de la confusion générale suscitée par les frappes russes dans les régions tenues par les rebelles dans le pays en guerre.



Sur un autre front, l'armée syrienne, revigorée par les frappes de son allié russe et du Hezbollah chiite libanais, a intensifié sa chasse aux rebelles dans des régions du nord-ouest où les combattants de l'EI ne sont pas présents.

Dans ce conflit complexe impliquant une multitude d'acteurs, la cible principale des raids de Moscou est pour le moment les groupes rebelles hostiles au régime et le Front al-Nosra, branche syrienne d'al Qaïda, et seulement marginalement l'EI.

L'intervention le 30 septembre dans le conflit de Moscou, un allié du régime syrien de Bachar al-Assad, est critiquée par l'Occident qui l'accuse de vouloir secourir M. Assad, qui était en mauvaise posture, plutôt que de combattre les jihadistes.

Profitant des frappes russes sur les rebelles, l'EI a avancé rapidement en direction d'Alep après avoir chassé des groupes insurgés rivaux de localités au nord de cette deuxième

ville de Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh).

Il y a eu des dizaines de morts, a ajouté l'ONG. «L'EI profite de la confusion parmi les rebelles frappés par les Russes dans plusieurs provinces. Il a avancé sans qu'il ne soit inquiété par aucun raid», a dit le directeur de l'Osdh, Rami Abdel Rahmane.

L'EI aux portes d'Alep

L'EI a «pris le contrôle de vastes régions au nord d'Alep (...) et est aux portes d'Alep», lit-on dans un communiqué du groupe ultraradical qui s'est emparé de la moitié du territoire syrien et sévit également en Irak voisin.

Le groupe jihadiste se trouve désormais à une vingtaine de km d'Alep, notamment près de la zone industrielle de Cheikh Najjar qui ouvre directement sur la partie de la ville contrôlée par le régime.

«L'EI a annoncé à plusieurs reprises qu'il allait déclencher une offensive sur Alep, sans le faire. Il attendait le bon moment et

a profité des frappes russes sur les rebelles pour avancer», explique Romain Caillet, un expert des mouvements jihadistes. «L'atout principal de l'EI c'est sa réactivité. Sa tactique militaire c'est de profiter des opportunités». Pour Thomas Pierret, expert de l'Islam en Syrie à l'université d'Edimbourg, «les Russes concentrent leurs attaques sur les rebelles et ne frappent que très marginalement l'EI». La coalition, dirigée par Washington et qui frappe les jihadistes depuis plus d'un an, «n'est pas non plus très active contre l'EI dans cette région. La réactivité de l'EI est due à l'efficacité de sa chaîne de commandement et au dévouement de ses combattants», ajoute-t-il.

Un général iranien tué

Jeudi soir la France a mené une deuxième frappe contre l'EI dans son fief de Raqa (nord-est). Elle a réitéré les critiques occidentales en affirmant que «80 à 90%» des frappes russes ne ciblaient pas en

priorité l'EI.

Selon l'Osdh, la frappe française a visé «un camp d'entraînement».

En lançant sa campagne aérienne, le Kremlin a annoncé qu'elle visait à combattre l'EI et «les autres groupes terroristes», terme par lequel il désigne tous les opposants d'Assad sur le terrain.

Sur un autre front de la province d'Alep, un haut commandant des Gardiens de la révolution iraniens, le général Hossein Hamedani, a été tué jeudi par l'EI selon Téhéran, principal allié régional de Damas qui a 7 000 membres de cette armée d'élite en Syrie.

Forte des bombardements russes, mais aussi de l'appui crucial du Hezbollah libanais au sol, l'armée du régime a lancé mercredi une vaste offensive pour reprendre le territoire perdu, avançant dans des secteurs des provinces de Hama (centre) et de Lattaquié (ouest).

Le Kremlin a assuré que l'opération russe «se poursuivra tout au long de l'offensive des forces syriennes».

«La campagne vise en premier lieu à protéger le territoire du régime (à Hama et Lattaquié), puis de contre-attaquer pour reprendre Idleb en remontant vers le nord», selon l'Osdh. La province d'Idleb a été conquise entièrement par les rebelles et Al-Nosra.

L'un des enjeux est Sahl al-Ghab, une plaine stratégique à Hama où les insurgés avaient avancé menaçant Lattaquié. Aujourd'hui ces derniers sont bombardés par les Russes. Déclenché en mars 2011 par une révolte populaire brutalement réprimée, le conflit en Syrie s'est mué en guerre ouverte qui a fait plus de 240 000 morts, poussé à la fuite plusieurs millions de Syriens et provoqué une grave crise migratoire.

AFP

Irak

Daech a fait usage de gaz moutarde dans le Kurdistan irakien

Des tests sanguins montrent que le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) a utilisé du gaz moutarde dans une attaque contre les forces kurdes en août, a déclaré jeudi le gouvernement de la région autonome du Kurdistan irakien.

«Les résultats des tests sanguins effectués sur 35 combattants kurdes révèlent des traces de gaz moutarde», indique le ministère des Peshmergas, nom donné aux forces kurdes.

«Pendant l'attaque des villes de Gweyr et Makhmur, l'EI a lancé environ 50 obus de mortier», selon la même source, en référence à deux villes situées au sud-ouest d'Erbil, la capitale du Kurdistan (nord).

Selon le ministère des Peshmergas, 37 des explosions ont dégagé une poussière blanche et du liquide noir. 35 peshmergas avaient souffert de l'inhalation du gaz et certains avaient été transférés à l'étranger pour être soignés.

Le ministère a exhorté tous les pays qui combattent le groupe terroriste de fournir aux peshmergas des équipements contre les armes chimiques, en référence à la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis qui mène depuis un an des frappes aériennes contre l'EI en Irak et en Syrie.

Les autorités kurdes avaient minimisé l'attaque du 11 août, parlant de la possible utilisation de chlore. Ils n'avaient alors pas donné d'informations sur la gravité des blessures de leurs combattants.

Le Wall Street Journal avait cité des responsables américains qui disaient soupçonner l'utilisation de gaz moutarde par l'EI durant l'attaque.

L'EI a lancé une offensive fulgurante en juin 2014 en Irak, qui lui a permis de prendre le contrôle de larges territoires au nord de Baghdad, dont certains proches du Kurdistan irakien.

R. I.

Selon Abbas

La Palestine va hisser son drapeau sur la mosquée Al-Aqsa

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a indiqué jeudi que les Palestiniens hisseraient leur drapeau sur la mosquée Al-Aqsa et l'église du Saint-Sépulcre à Al Qods-Est, comme il a été hissé au fronton du siège des Nations unies.

M. Abbas a demandé qu'Israël reste à l'écart des Lieux Saints musulmans et chrétiens à Al Qods, exprimant son soutien aux Palestiniens «qui défendent la mosquée Al-Aqsa, et luttent pour la protéger».

Il a expliqué aux Israéliens que les Palestiniens garderaient les mains tendues vers la paix malgré les difficultés avec Israël, ajoutant que si la paix est réalisée en Palestine, cela impliquerait «le monde».

«Nous n'attaquons personne, mais nous ne voulons pas qu'ils (Israël) nous attaquent. Nous ne voulons pas non plus qu'ils entrent dans la mosquée Al-Aqsa», a insisté M. Abbas.

Le président palestinien a répété sa demande qu'Israël respecte les accords signés. «A l'ONU, nous l'avons dit : Israël doit tenir ses engagements et nous tiendrons les nôtres. Cependant, s'ils ne le font pas, alors ils seront responsables du chaos qui s'ensuivra».

R. N.

Cisjordanie

Un Palestinien tué par l'armée d'occupation israélienne

Un Palestinien a été tué hier par balles de l'armée d'occupation israélienne au sud de la Cisjordanie occupée, portant à neuf le nombre de Palestiniens tués depuis le début du mois d'octobre, ont indiqué des sources hospitalières palestiniennes.

Oussama al Nedjar, un jeune palestinien a été atteint par balles lancées par des soldats de l'armée de l'occupation près d'El Khalil, ont affirmé les sources.

Ce nouveau meurtre porte à neuf le nombre de Palestiniens tués depuis le début du mois en cours dans la foulée des violences à Al Qods-Est et la Cisjordanie occupées est en proie à des tensions vives et permanentes entre Palestiniens et colons.

R. I.

La France a frappé l'EI pour la deuxième fois en Syrie

La France a effectué, dans la nuit de jeudi à vendredi, une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

«Des (chasseurs) Rafale ont délivré des bombes sur un camp d'entraînement (de l'EI). Les objectifs ont été atteints», a déclaré M. Le Drian à la radio française Europe 1.

«Il y aura d'autres (frappes) contre

les lieux où Daech (acronyme arabe de l'EI) s'organise pour nous menacer», a ajouté le ministre de la Défense.

Les deux Rafale «frappeurs», partis des Emirats arabes unis avec plusieurs Rafale d'accompagnement, ont ciblé une nouvelle fois un centre d'entraînement de l'EI à Raqa, fief de l'organisation, comme lors de la première frappe française, le 27 septembre. «Nous savons qu'il y a en Syrie, en particulier dans les environs

de Raqa, des centres d'entraînement de combattants étrangers dont la mission n'est pas d'aller combattre pour Daech sur le Levant, mais de venir en France, en Europe pour commettre des attentats», a affirmé M. Le Drian. Rappelant que «l'ennemi de la France c'est Daech», il a, en revanche, accusé la Russie de frapper à «80-90%» des objectifs autres que l'EI pour protéger le régime de Damas.

AFP

Centrafrique

Enquête judiciaire sur les violences de fin septembre

La justice centrafricaine a ouvert une enquête, notamment pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et incitation à la guerre civile contre les auteurs des dernières violences à Bangui qui ont fait 61 morts, a annoncé, mercredi soir, le ministre de la Justice.



Dans sa déclaration à la radio d'Etat, le ministre Aristide Sokambi a affirmé que «devant des comportements flagrants, qui sont constitutifs d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, de complot, d'incitation à la guerre civile, à la désobéissance civile, à la haine, et de complicité, le gouvernement a instruit les autorités judiciaires compétentes, aux fins d'ouvrir une enquête à l'effet de rechercher et d'arrêter les présumés auteurs et

complices». D'après lui, des responsables politiques se sont réunis pour réclamer une troisième transition afin de retarder le processus électoral prévu début octobre «et soutenir publiquement ces violences».

«Des officiers de l'armée, comme le capitaine Eugène Ngaïkossé, le lieutenant Olivier Koudémon "alias Gbangouma", le nommé Mokom et autres, recherchés par la justice centrafricaine pour divers crimes commis dans notre pays, se sont

impliqués ouvertement dans tous les différents mouvements pour attenter à l'ordre établi», a-t-il dit. Ces officiers faisaient partie de la garde rapprochée de l'ex-président François Bozizé, renversé en mars 2013 par la rébellion de la Séléka.

Il s'en est ensuite pris à un leader de la société civile qui, pendant les violences, a appelé à manifester contre le pouvoir de transition : «Gervais Lakosso (coordonnateur du groupe de travail de la société civile) et ses

complices persistent dans la voie de la désobéissance civile.»

Selon lui, «depuis le déclenchement de ces violences, la communauté nationale et internationale, réclame toute la poursuite des auteurs et instigateurs de ces événements».

«A cet effet, je lance un appel à témoin à tous pour contribuer à l'identification des autres auteurs et complices qui ont volontairement endeuillé à nouveau notre pays. Appel est également lancé à tous les citoyens pour dénoncer sans délai aux autorités judiciaires les lieux de refuge de ces personnes», a poursuivi le ministre.

Selon lui, le gouvernement prendra toutes les dispositions nécessaires avec l'appui des forces internationales pour les traduire devant la justice nationale et internationale.

La flambée de violences qui a embrasé Bangui fin septembre a fait 61 morts et 300 blessés, selon le dernier bilan publié lundi par le gouvernement.

Ces violences avaient éclaté le 26 septembre après l'assassinat d'un conducteur de moto-taxi musulman et s'étaient propagées dans plusieurs quartiers de la capitale avant que les forces internationales (Casques bleus et soldats français de Sangaris) ne parviennent à rétablir le calme.

AFP

RD Congo

Le gouverneur du Nord-Kivu accuse l'ONU d'avoir tué 5 civils

Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, a affirmé, jeudi à l'AFP, que cinq civils avaient été tués dans une attaque hélicoptère menée lundi par des Casques bleus contre des rebelles.

«Je viens de recevoir une délégation qui s'est rendue dans la région de l'attaque et elle «confirme que la Mission des Nations unies au Congo [Monusco] a pilonné un village composé essentiellement de civils», et que l'attaque a fait à «la date d'aujourd'hui (...) cinq civils tués», a déclaré Julien Paluku, joint par téléphone de Kinshasa.

La Monusco avait annoncé, mardi, avoir mené la veille une opération offensive contre des rebelles près de Pinga (territoire de Walikale), dans le centre du Nord-Kivu, dans le cadre de «son mandat de protection des civils».

M. Paluku a déclaré qu'il allait «convoquer d'urgence» une rencontre entre les autorités provinciales et la Monusco pour déterminer sur quelles informations les Casques bleus se sont basés pour «bombarder» alors que les autorités n'avaient pas entendu parler d'«exactions» commises contre les civils dans cette zone.

Sur son compte Twitter, la Monusco indique qu'elle a participé mercredi à une «mission conjointe» dans la région de Pinga avec des responsables du gouvernement et des notables suite aux «attaques aériennes (...) contre les groupes armés» dans cette zone.

«Ces attaques qui avaient fait 4 morts sont au centre d'une controverse» et la mission conjointe doit «évaluer la situation», précise un autre tweet du compte, supprimé par la suite.

Interrogé jeudi par l'AFP, Charles Bambara, directeur de l'information publique de la Monusco, explique cette suppression par le fait que le bilan publié sur le compte Twitter de la Monusco restait encore à vérifier.

«Nous n'avons pas de réaction pour l'instant», a-t-il déclaré. «Ces morts ne sont pas confirmés officiellement».

M. Bambara avait déclaré mardi que la Monusco avait lancé la veille des «opérations ciblées» dans la région de Pinga pour stopper les «exactions du groupe Nduma Defense of Congo (NDC), qui a brûlé des villages dans la zone depuis plusieurs jours».

A cette fin, ses «hélicoptères de combat sont entrés en jeu», avait-il ajouté.

AFP

Guinée

Alpha Condé exclut de reporter le scrutin présidentiel

Le président guinéen Alpha Condé a déclaré, jeudi, ne pas avoir l'intention de reporter l'élection présidentielle de dimanche, rejetant là une demande de l'opposition, alors que des heurts ont opposé des sympathisants de partis rivaux dans la capitale Conakry.

«Si la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dit qu'elle est prête, il n'y a pas de raison de la reporter (l'élection)», a dit Alpha Condé à la presse. La CENI avait indiqué mercredi qu'il n'y avait pas lieu de

remettre à plus tard le scrutin de dimanche.

Jeudi dernier, des partisans du Rassemblement du peuple guinéen (RPG) ont caillassé des sympathisants de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), de Cellou Dalein Diallo, le grand rival d'Alpha Condé à la présidentielle.

Les heurts se sont étendus ensuite, faisant un mort et une vingtaine de blessés dans Conakry, selon des sources médicales. Des habitants ont fait état de tirs et de pillages, jeudi soir, dans le quartier de

Médina. Des échauffourées entre partisans des deux formations politiques rivales ont fait plusieurs dizaines de blessés dans la région de Guinée forestière, la semaine dernière.

Alpha Condé, dont l'élection en 2010 avait mis un terme à deux années de régime militaire brutal, a de bonnes chances de remporter un second mandat. Durant la campagne électorale, il a promis de lancer d'importants projets d'infrastructures destinés à améliorer la distribution d'électricité.

Reuters

Rwanda

La justice rejette une requête pour empêcher Kagame de se représenter

La Cour suprême du Rwanda a rejeté, jeudi, une requête d'une petite formation d'opposition visant à empêcher une réforme constitutionnelle récemment lancée pour permettre au président Paul Kagame de briguer un troisième mandat en 2017.

«Aucun article (de la Constitution) n'est immuable», a statué le président de la Cour suprême, Sam Rugege. La requête déposée par le Parti démocratique vert «n'a aucune

base (légal) et est donc rejetée.»

Mi-août, après trois semaines de «consultations populaires», le Parlement rwandais a donné son feu vert à une réforme constitutionnelle devant lever la limitation du nombre de mandats et permettre ainsi au président Kagame de se représenter.

Les parlementaires avaient affirmé n'avoir recensé qu'une dizaine d'électeurs dans le pays opposés à une réforme de l'article 101 de la Constitution, qui limite à

deux le nombre de mandats présidentiels. Le Parti démocratique vert est la seule formation politique du Rwanda à s'opposer à cette réforme. Il estimait que l'article 101 était «intangible» et avait demandé à la Cour suprême d'en interdire toute modification.

Paul Kagame, élu en 2003 et réélu 2010, est de fait l'homme fort du pays l'arrivée au pouvoir de sa rébellion du Front patriotique rwandais (FPR), qui a mis fin au génocide de 1994, ayant fait quelque 800.000 morts

essentiellement au sein de la minorité tutsi.

Selon le Parlement, 3,7 millions d'inscrits – sur un total de 6 millions – se sont ces derniers mois prononcés par voie de pétition en faveur d'un maintien au pouvoir de Paul Kagame. Mais le Parti démocratique vert, comme de nombreux observateurs, doute de la spontanéité de ce mouvement en faveur de la réforme constitutionnelle.

L'initiative est présentée par les autorités comme un pur élan

populaire, mais, dans un pays souvent critiqué en matière de liberté d'expression, nombre d'observateurs estiment que le FPR au pouvoir, présent à tous les échelons de la société, est en réalité à la manœuvre.

Une commission de sept membres, essentiellement des juristes, a été chargée en septembre d'élaborer un projet de réforme de la Constitution. Elle n'a pas encore présenté ses conclusions.

AFP

Washington divisé sur la débâcle syrienne



La virulence des récriminations entre l'administration Obama et ses opposants républicains du Congrès, celles au sein des deux partis démocrate et républicain, et dans l'appareil militaire et du renseignement lui-même, est la marque d'une débâcle, en train de s'intensifier pour l'impérialisme américain.

Par Patrick Martin

La dernière volée de critiques a été déclenchée à Washington par une déclaration jeudi de l'ancienne secrétaire d'État, Hillary Clinton, favorite pour l'investiture démocrate à l'élection présidentielle de 2016, qu'elle favorisait l'imposition d'une « zone d'exclusion aérienne » pour protéger les forces islamistes luttant contre le gouvernement Assad et soutenues par les États-Unis.

Clinton a fait sa déclaration le lendemain des premières frappes aériennes russes depuis la base nouvellement créée près de la ville portuaire de Lattaquié, un bastion d'Assad. Le président russe Vladimir Poutine avait déclaré que ces frappes visaient à détruire l'État islamique (EI) et d'autres groupes fondamentalistes islamiques qu'il avait traités de « terroristes, » selon l'usage instauré par le gouvernement américain sous George W. Bush et repris ensuite par Obama.

Parmi ceux ciblés par les bombes russes il y a à la fois l'EI et les différents groupes islamistes qui ont reçu des armes et d'autres aides américaines, soit directement de la CIA, soit d'alliés des États-Unis comme l'Arabie saoudite et le Qatar. Parmi ces derniers, il y a le Front al-Nusra, un groupe puissant affilié à al Qaïda et qui fait partie du front militaire « rebelle » luttant contre Assad et soutenu par les États-Unis.

Clinton avait soutenu une intervention

américaine plus agressive dans la phase initiale de la guerre civile syrienne, en 2011-2012, mais cela avait été rejeté par Obama. Jeudi, elle a déclaré à Boston que si elle était restée à la tête du Département d'État, « Personnellement, j'aurais maintenant préconisé une zone d'exclusion aérienne et des corridors humanitaires pour tenter d'arrêter le carnage au sol et depuis l'air. »

L'intervention militaire russe donne cependant une autre dimension à une telle politique. Une « zone d'exclusion aérienne » devrait être imposée non seulement contre ce qui reste de l'armée de l'air d'Assad, mais aussi contre la Russie, une puissance militaire de pointe qui a stationné des armes antiaériennes sophistiquées autour de sa nouvelle base syrienne. Une telle opération comporterait le risque d'un affrontement militaire immédiat entre les deux puissances nucléaires que sont la Russie et les États-Unis.

Obama a publiquement rejeté le conseil de Clinton lors de sa conférence de presse vendredi, après avoir d'abord dénoncé ce qu'il a appelé « les idées boiteuses » et « le tas de charabia » des critiques au Congrès de la politique américaine en Syrie. Interrogé pour savoir s'il incluait Clinton dans les idées « boiteuses, » il a dit que non, mais a déclaré qu'il ne soutenait pas une « zone d'exclusion aérienne » ou toute autre action militaire qui ferait escalader le conflit.

« On ne va pas faire de la Syrie une guerre par procuration entre les États-Unis et la Russie. Ce serait une mauvaise stratégie de notre part », a dit Obama. Dans le même temps, il a réitéré l'objectif de l'administration de chasser le régime d'Assad du pouvoir, laissant tomber le prétexte que l'EI est la cible principale de l'intervention américaine.

Clinton n'a fait que s'associer au tambour croissant venant de nombreux démocrates et de la plupart des républicains au Congrès en faveur d'une escalade en Syrie.

Une récente audition devant la Commission des services armés du Sénat, avait vu l'ancien directeur de la CIA et l'ancien commandant en Irak et en Afghanistan, David Petraeus, recommander un ultimatum à Assad pour qu'il arrête d'utiliser des

« bombes barils », armes rudimentaires beaucoup plus faibles que les bombes énormes lancées chaque jour par l'aviation américaine en Syrie, et la mise en œuvre d'une zone d'exclusion aérienne si Assad refusait. Plusieurs membres démocrates de la commission ont déclaré leur soutien à une zone d'exclusion aérienne, y compris le sénateur de Virginie, Tim Kaine, ancien chef du Comité national démocrate, et le sénateur indépendant du Maine Angus King, qui travaille avec les démocrates. Le sénateur de l'Illinois Richard Durbin, dirigeant de la minorité, a également soutenu une zone d'exclusion aérienne.

Encouragés par ce tournant des démocrates, des républicains dirigeants du Sénat ont intensifié leurs attaques de la Maison-Blanche. Le président de la Commission sénatoriale des relations étrangères, Bob Corker, a annoncé qu'il convoquerait le secrétaire d'État, John Kerry, pour témoigner la semaine prochaine sur la réponse américaine à l'intervention russe en Syrie.

Il a dit à MSNBC, « En l'absence de leadership de l'Administration Obama, Poutine continue de faire ce qu'il souhaite sans crainte de réaction de la part des États-Unis, et maintenant la Russie lance des frappes aériennes qui exacerbent la crise humanitaire. » Le plus important partisan de la guerre au Sénat, le président du Comité des services armés John McCain, a déclaré dimanche que les États-Unis étaient déjà engagés dans une guerre par procuration avec la Russie en Syrie, en dépit du désaveu d'une telle politique de la part d'Obama.

Le président russe, Vladimir Poutine, « a traité les États-Unis avec dédain et mépris », a fulminé, l'ex-candidat présidentiel républicain dans une apparition à l'émission de CNN « l'État de l'Union. » Poutine lançait des frappes aériennes et « il pénétrait au Moyen-Orient comme la Russie ne l'avait pas fait depuis que Anouar Sadat l'a expulsée en 1973, » a déclaré McCain.

McCain a été contredit, cependant, par celui qui mène dans les sondages pour l'investiture présidentielle républicaine 2016, le milliardaire Donald Trump. Celui-ci est apparu dans plusieurs émissions du dimanche matin et a appelé à une politique de non-intervention en Syrie. Il était dans

l'intérêt des États-Unis, a-t-il dit, de laisser les combattants en Syrie s'entretenir. « Laissez l'EI et la Syrie combattre », a-t-il dit, « et laissez la Russie prendre soin de l'EI. » L'administration Obama poursuit les intérêts de l'impérialisme américain dans la région de façon tout aussi féroce que ses critiques, mais avec d'autres tactiques. Elle a misé sur les assassinats par drone, les frappes aériennes, la formation militaire et l'acheminement de matériel militaire par ses mandataires Arabie Saoudite et le Qatar. Son prédécesseur avait misé sur l'intervention directe de centaines de milliers de troupes terrestres américaines. Aucune des deux tactiques n'a réussi à soumettre le Moyen-Orient à l'impérialisme américain, mais a infligé une destruction terrible, causé la mort de centaines de milliers de personnes et créé des dizaines de millions de réfugiés.

Les lignes de fracture créées par la débâcle en Syrie (comme en Irak et ailleurs) traversent non seulement les deux partis politiques de l'aristocratie financière, mais aussi l'appareil militaire et de renseignement lui-même. Si Petraeus parle pour une faction de cet appareil, la direction actuelle du Pentagone elle, est catégoriquement opposée à un engagement supplémentaire majeur de forces américaines au Moyen-Orient. Elle pense qu'il est nécessaire de se préparer à un affrontement imminent avec la Russie et en particulier avec la Chine.

Selon un article du *Washington Post* samedi, il y a un conflit aigu entre d'une part la CIA, qui est fortement engagée en Syrie et aurait consacré 10% de son budget total à la formation de forces islamistes au combat anti-Assad, et de l'autre le Pentagone dont l'effort pour la formation des « rebelles » syriens a été pour la forme.

L'article dit : « Un ancien haut responsable américain du renseignement a dit que l'échec des États-Unis à répondre aux frappes ou à renforcer le soutien aux unités formées par la CIA était susceptible de provoquer la colère des équipes paramilitaires de la CIA dans la région, irritées depuis plusieurs années par les limites imposées par la Maison-Blanche au degré de soutien apporté aux groupes rebelles modérés. »

P. M.

Des prédateurs étasuniens en Lettonie

À la veille des exercices militaires Trident Juncture 2015, l'Otan a annoncé, le 2 octobre dernier, le «tout premier déploiement de drones à haute technologie en Europe». Pas seulement pour la durée des exercices, mais de façon permanente.

Par Manlio Dinucci

La vidéo officielle montre un drone Predator sur la base aérienne de Lielvarde en Lettonie, proche de la frontière russe, une base tout juste «renovée» pour pouvoir accueillir les drones et autres aéronefs militaires des USA et de l'Otan. Le Predator qui est montré est celui de «reconnaissance», c'est-à-dire d'espionnage et de repérage des futurs objectifs qui seront frappés. Mais depuis cette même base en Lettonie peuvent opérer aussi les autres drones de type Predator Reaper (signifie «faucheuse», de vies humaines évidemment), armés chacun de 14 missiles Hellfire (Feu de l'enfer) et de deux bombes à guidage laser ou satellitaire. Les pilotes à distance, assis devant leur console dans une base militaire US à des milliers de km de là, commandent avec un joystick l'envoi des missiles et des bombes une fois que les cibles ont été identifiées.

Les dégâts collatéraux sont inévitables : pour frapper un terroriste présumé, les drones killers détruisent souvent une maison tout entière, tuant pour le coup femmes et enfants avec leur «Feu de l'enfer» à tête thermonucléaire ou à fragmentation. Cela se produit de façon récurrente en Afghanistan, au Pakistan, en Irak, au Yémen, en Somalie et dans d'autres pays encore.

À la cérémonie qui s'est tenue sur la base de Lielvarde pour fêter l'arrivée des Predators US, était présent le président letton, Vējonis, qui a parlé d'exemple important de «Smart Defense». Les officiels US ont déclaré que le personnel letton allait être formé à l'usage de ces Predators, mais que le contrôle resterait entre les mains étasuniennes. Sur cette

base de Lielvarde, en même temps que le Predator, on a pu voir l'exhibition d'un A-10 Thunderbolt pour l'attaque rapprochée au sol, probablement l'un des 12 appareils à peine transférés des USA à la base d'Amari en Estonie, elle aussi toute proche du territoire russe.

Toujours le 2 octobre, l'Otan a fait une annonce importante : l'arrivée à la base navale de Rota en Espagne du destroyer lanceur de missiles USS Carney, venu «renforcer la défense à base de missiles en Europe.» En plus des 24 missiles SM-3 du système Aegis installés en Pologne, et les 24 autres basés en Roumanie, le «bouclier» de missiles comprend le déploiement en Méditerranée de navires de guerre dotés de radars Aegis et de missiles SM-3.

L'USS Carney est la 4e unité de ce type à avoir été transférée des USA vers la Méditerranée depuis février dernier, et plus précisément en mer Noire près de la Roumanie, comme l'a précisé l'amiral américain Ferguson, commandant du Jfc Naples (dont le quartier général est à Lago Patria, en Italie près de Naples). Il est probable que le nombre de ces navires en Méditerranée augmentera encore, étant donné que l'US Navy en dispose d'une trentaine.

Ce qui est clair désormais, c'est que le «bouclier» en Europe n'est pas dirigé contre «la menace de missiles nucléaires iraniens» (par ailleurs totalement inexistant), mais vise à prendre un avantage stratégique décisif sur la Russie : les USA pourraient ainsi tenir Moscou sous la menace d'une première frappe nucléaire, s'en remettant ensuite à la capacité de ce «bouclier» à neutraliser les effets des représailles. Et puisque ce sont les USA qui contrôlent les missiles du «bouclier» déployé en Europe



et en Méditerranée, personne ne sait vraiment s'il s'agit de missiles intercepteurs ou de missiles nucléaires.

La marine espagnole dispose déjà de quatre frégates dotées du système Aegis, qui leur permet d'interopérer avec les navires US. La même chose est en train de se produire avec les frégates Fremm de la marine

militaire italienne. Toutes les unités navales Aegis en Méditerranée, affirme l'Otan, sont «sous le commandement et le contrôle des USA.» Cela signifie que la décision de lancer les missiles intercepteurs, ou présumés tels, est et reste du ressort exclusif du Pentagone.

M. D.

Guerre Géorgie-Russie de 2008

La procureure de la CPI veut une enquête



■ La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) souhaite ouvrir une enquête sur la guerre éclair de août 2008 ayant opposé la Géorgie et la Russie pour le contrôle de l'Ossétie du Sud, a annoncé jeudi la

Cour, saisie de la première requête du genre pour un conflit non-africain.

La procureure «a indiqué qu'elle soumettra prochainement une demande d'autorisation (...) afin d'ouvrir une enquête», a indiqué la

CPI dans un communiqué, rappelant que la procureure menait depuis 2008 un examen préliminaire sur ce conflit.

«Sur la base des informations disponibles, Mme Fatou Bensouda

a conclu qu'il y a une base raisonnable de croire que des crimes relevant de la compétence de la Cour ont été commis en Géorgie», a ajouté la même source.

La Russie et la Géorgie s'étaient affrontées pendant cinq jours en août 2008 dans une guerre éclair, qui s'est soldée par une victoire russe, pour le contrôle de l'Ossétie du Sud, un territoire géorgien séparatiste soutenu par Moscou.

Le conflit a fait plusieurs centaines de morts et plus de 120 000 déplacés, selon un bilan de août 2008 du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés.

«De août au moins à fin octobre 2008, les forces d'Ossétie du Sud auraient systématiquement battu, tué et cherché à intimider des personnes d'origine géorgienne», assure le bureau du procureur dans un rapport de 2014.

Il y évoque pillages, incendies et destructions «afin de chasser cette partie de la population du territoire d'Ossétie du Sud vers des régions contrôlées par les autorités géorgiennes».

La Géorgie accuse Moscou de «nettoyage ethnique» alors que Moscou accuse de son côté la Géorgie d'avoir tué 10 Casques bleus russes et d'en avoir blessé plus de 30 lors d'une attaque au

début du conflit.

Le président géorgien d'alors, Mikheil Saakachvili, soutenu par l'Occident, avait lancé dans la nuit du 7 au 8 août 2008 une offensive pour reprendre l'Ossétie du Sud, indépendante de facto depuis un conflit au début des années 1990 après le démantèlement de l'ancien bloc soviétique.

Après l'offensive géorgienne, la Russie a riposté en engageant une opération militaire d'envergure et en envahissant une partie de la Géorgie.

A l'issue de cette guerre, Moscou avait reconnu l'indépendance de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie, un autre territoire séparatiste géorgien jouxtant son territoire.

Si la requête de la procureure Fatou Bensouda est acceptée, il s'agirait de la première enquête de la CPI sur un conflit en dehors d'Afrique. La Cour, qui mène actuellement huit enquêtes en Afrique, est accusée par l'Union africaine (UA) de mener «une sorte de chasse raciale». La Géorgie étant un Etat partie au statut de Rome, la CPI a compétence pour les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide commis sur le territoire ou par des ressortissants de ce pays.

R. I.

Etats-Unis

La Californie adopte une ambitieuse législation sur le climat



La Californie vient de se doter d'une ambitieuse législation sur le climat, l'une des plus progressistes aux Etats-Unis, même si une offensive menée par de grands groupes pétroliers a empêché l'adoption de mesures drastiques sur la consommation pétrolière.

Mercredi, le gouverneur Jerry Brown a signé des mesures pour doubler les économies d'énergie des bâtiments et pour que la moitié de l'électricité générée dans cet Etat de l'ouest américain provienne d'énergie renouvelables d'ici 2030. Jeudi, il a également ratifié d'autres textes législatifs destinés à «aider à protéger et à renforcer les communautés de Californie les plus défavorisées, qui restent les plus susceptibles de souffrir du changement climatique», d'après un communiqué, en leur donnant

un accès plus facile à l'énergie solaire notamment.

Le plus grand Etat américain «montre au monde par l'innovation la façon dont nous pouvons mener la transition» énergétique, s'est félicité dans un communiqué le président du Sénat californien, Kevin de Leon, l'un des artisans de cette loi. Plus tôt cette année le gouverneur de Californie avait déjà émis une directive pour réduire les gaz à effet de serre en Californie de 40% d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 1990, «l'objectif le plus ambitieux d'Amérique du Nord», d'après un communiqué du bureau de M. Brown.

Les défenseurs de l'environnement, tout en saluant le passage des mesures, ont critiqué l'élimination du texte final des objectifs de réduction de consommation pétrolière. «La Californie vient de passer une loi historique sur le climat, mais les gros groupes pétroliers () ont empêché qu'elle le soit plus encore», a ainsi commenté l'association pro-environnement Greenpeace sur Twitter.

M. de Leon a admis lui-même que les promoteurs de cette loi n'avaient pas

réussi «à dissiper l'écran de fumée de millions de dollars déployés par un seul groupe d'intérêt». «Nous avons amendé la loi SB350 en enlevant la section sur les produits pétroliers», a-t-il aussi reconnu. Le texte comprenait initialement des mesures pour réduire la consommation d'essence ou diesel dans l'automobile jusqu'à 50% dans les 15 prochaines années, à rendre le fioul de chauffage moins polluant et à réduire les émissions de méthane et d'autres polluants industriels, générés largement par l'extraction pétrolière. «Nous n'allons pas lever le pied de l'accélérateur en ce qui concerne l'impact des produits pétroliers (sur le climat) qui restent les principaux créateurs d'effet de serre», a assuré M. de Leon, lors d'une conférence de presse. «Aucune entreprise n'a envie de voir son activité coupée de 50%», a renchéri le gouverneur Jerry Brown lors de la conférence de presse, s'engageant à poursuivre ces objectifs par des décisions exécutives si les textes ne passaient pas au Congrès.

AFP

Crise des déchets au Liban

Nouvelle manifestation à Beyrouth

Des centaines de personnes sont descendues à nouveau jeudi soir dans les rues du centre-ville de Beyrouth pour demander aux autorités des mesures pour mettre fin à la crise des ordures qui menace selon eux la santé publique.

Depuis fin juillet, des manifestations ont mobilisé des milliers de Libanais qui veulent une solution durable à la crise des ordures, déclenchée après la fermeture de la principale déchetterie du pays le 17 juillet.

Avec la poursuite de l'accumulation de déchets dans les rues de la capitale et de ses alentours, les Libanais craignent la propagation de maladies, surtout du

choléra.

«Ce n'est pas une affaire politique, mais bien une affaire sanitaire», a déclaré à l'AFP, l'un des manifestants.

Mercredi, la municipalité de Beyrouth avait appelé les habitants à appliquer une série de mesures de précaution pour éviter d'attraper des maladies.

La manifestation a été émaillée d'affrontements entre manifestants et forces de sécurité après la tentative des protestataires de fermer la route conduisant à la place où siège le Parlement, a constaté un photographe de l'AFP.

Les forces de sécurité ont utilisé des canons à eau et des gaz lacrymogènes

contre les manifestants en colère qui criaient «nous voulons entrer» dans le Parlement.

Selon la Croix-Rouge libanaise, 35 manifestants ont souffert de suffocation pendant la manifestation.

Des manifestants ont été arrêtés par les forces de l'ordre, selon le photographe de l'AFP.

Sous la pression de la rue, le gouvernement avait annoncé le 10 septembre un plan censé mettre fin à la crise qui a cependant été rejeté par la rue et les associations civiles, qui ont dénoncé une solution hâtive et peu écologique.

R. I.

France

Les musulmans discriminés sur le marché du travail

■ Les procédures de recrutement en France sont discriminatoires vis-à-vis des candidats musulmans qui ont deux fois moins de chances d'être convoqués en entretien d'embauche que les autres candidats, selon les résultats d'une étude publiée hier.

Selon le testing réalisé par la chercheuse Marie-Anne Valfort, «un candidat perçu comme musulman pratiquant (ou une candidate) a 10,4% de chances d'être convoqué, contre 20,8% pour un catholique pratiquant. L'écart est encore plus grand si l'on ne considère que les hommes : 4,7% contre 17,9%, du simple au quadruple pratiquement».

Pour parvenir à ces résultats, Mme Valfort, enseignante à La Sorbonne, citée par l'AFP, a envoyé, entre septembre 2013 et septembre 2014, des candidatures fictives à 6 231 offres d'emploi de comptables, assistants et secrétaires comptables et a ensuite comparé leurs taux de convocation.

Les profils des candidats, censés être des Français d'origine libanaise nommés Haddad, sont identiques en tous points, à l'exception de la religion.

Trois éléments suggèrent leur appartenance religieuse: leur prénom, leur scolarité confessionnelle avant leur départ supposé du Liban et leur engagement dans l'association de scoutisme de leur communauté.

Le résultat est sans appel : les musulmans «sont beaucoup plus discriminés» par rapport aux catholiques en France «que ne le sont les Afro-Américains par rapport aux Blancs aux Etats-Unis», souligne l'étude réalisée pour l'Institut Montaigne.

Pour vérifier que ces discriminations sont dues à la pratique religieuse, Marie-Anne Valfort a créé des profils «laïcs», qui mentionnent un engagement dans une association de scoutisme laïque.

Le résultat est sans appel chez les hommes musulmans : en se montrant laïcs, ils doublent quasiment leurs chances de décrocher un entretien.

B. R.

Brésil

160 meurtres par jour

■ Le nombre de meurtres a encore augmenté au Brésil en 2014, avec 160 personnes tuées par jour, selon un bilan publié hier par l'organisation non gouvernementale Forum brésilien de sécurité publique.

«Si nous voulons parler de réduction des morts violentes au Brésil, il faut prendre en compte le fait que huit morts par jour sont provoqués par la police», a affirmé Renato Sergio de Lima, vice-président de l'ONG, cité par l'AFP.

«La police brésilienne est probablement celle qui tue le plus au monde, c'est un chiffre inadmissible», s'est-il insurgé.

Selon le 9^e Annuaire brésilien de la sécurité publique que cette ONG publie chaque année, 58 559 personnes ont été victimes d'homicide volontaire au Brésil en 2014, année où le pays a accueilli le Mondial de football. Cela représente une hausse de 4,8% par rapport à 2013.

Le rapport inclut, notamment les blessures suivies de mort et les meurtres commis lors de vols, dénombrant au total 3 022 homicides de civils par la police et 398 agents tués dans ces opérations.

Les forces de sécurité ont été ainsi responsables de 5,2% des meurtres répertoriés par cette ONG.

Le même rapport avait dévoilé, la semaine dernière, des chiffres concernant uniquement les grandes villes du pays, où un meurtre a été commis presque à chaque demi-heure en 2014.

En nombres absolus, l'Etat de Bahia (nord-est) a enregistré le plus d'homicides en 2014 (6 265, soit 41,4 pour 100 000 habitants), suivi de l'Etat de Rio, dont la capitale accueillera en août prochain les Jeux olympiques, avec 5 719 meurtres, soit un taux de 34,7 pour 100 000 habitants. Un taux d'homicides volontaires supérieur à 10/100 000 habitants est jugé endémique par l'ONU.

R. N.

Une troupe turque de danse séculaire

Les Derviches tourneurs de Konya impressionnent à Alger

Les Derviches tourneurs de Konya, une troupe turque de danse séculaire inspirée de l'ordre soufi Mevlevi, ont envoûté, jeudi soir à Alger, le public du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) lors d'un spectacle riche en émotion et en spiritualité.



Les tourneurs derviches ont été accompagnés par une troupe composée de sept musiciens, entre autres, un luthiste et un joueur de flûte, qui entonnaient également des chants en chœur. Grâce à une mise en scène soignée, un décor baroque bien pensé et des mouvements synchrones, le spectacle a captivé l'attention du public. Habillés de blanc et coiffés d'une toque noire, les danseurs, parfaitement distribués, se sont mis au milieu de la scène et tournaient en rond en faisant trois rondes, chacune comporte une forte symbolique. Les bras perpendiculaires au corps, une main tournée vers le ciel, l'autre

vers la terre et la tête légèrement inclinée, les derviches commençaient à tourner sur eux-mêmes au rythme des sonorités de la flûte et des tambours.

«Les rotations des derviches symbolisent l'amour, la tolérance et la spiritualité», lit-on sur la fiche de présentation du spectacle.

Dans une salle à moitié pleine et devant un public exalté, la prestation des derviches a été fortement applaudie, brisant ainsi le silence «religieux» qui régnait dans la salle.

Pour certains, c'est l'occasion de découvrir pour la première fois la danse derviche. «Je suis ravi d'accompagner mes enfants et leur faire découvrir ainsi que pour moi, ces tournois

alliant art, spiritualité et émotion», témoigne un parent. Mêlant chant, danse et musique et unissant esprit et corps, la danse derviche se définit comme un système de développement spirituel. Les tourneurs derviches s'inspirent des mouvements des membres de l'ordre musulman soufi Mevlevi, fondé à Konya au XII^e siècle par le poète persan, Djâlal Eddine Al Rumi.

Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), le spectacle de la troupe Destar et Derviches tourneurs s'est reproduite hier au TNA et aujourd'hui au Palais de la culture Abdelkrim Dali de Tiemcen.

Farid D.

Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alesco)

Plaidoyer pour le rattachement de l'Académie arabe de musique

Les participants au 23^{ème} congrès de l'Académie arabe de musique ont plaidé, mercredi soir à Constantine, pour le rattachement de l'Académie à l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alesco).

Le président de l'académie, Lamine Bechichi, a souligné, dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie de clôture de ces assises ouvertes mardi dernier à la salle de spectacle Ahmed Bey en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, l'importance, pour l'académie, rattachée depuis sa fondation en janvier 1971 à Tripoli (Libye) au secrétariat général de la Ligue arabe, d'être annexée à l'Alesco, son «milieu naturel».

Se référant aux recommandations des séminaristes algériens et arabes représentant la Tunisie, la Libye, le Soudan, l'Egypte, le Liban, l'Irak, La

Jordanie, le Koweït et le Sultanat d'Oman, M. Bechichi a exhorté l'ensemble des acteurs à consentir davantage d'efforts pour affermir et renforcer les arts, particulièrement la musique authentique du terroir pour qu'elle retrouve la place qu'elle mérite dans la société.

Les congressistes ont également recommandé d'accorder davantage d'intérêt à l'enseignement de la musique dans les écoles et les institutions de formation, de stimuler les études dans le domaine du patrimoine musical et d'approfondir la recherche sur l'histoire de la musique du terroir dans les pays arabes.

A ce propos, M. Bechichi a confié à l'APS qu'un séminaire dédié à l'histoire de la musique sera organisé en décembre prochain à Mascate, la capitale omanaise. La cérémonie de clôture de ce congrès dédié au thème «La posi-

tion de la jeunesse dans les pays arabes entre la musique traditionnelle et les genres musicaux modernes» a aussi été marquée par l'annonce des trois lauréats du prix 2015 de l'Académie arabe de musique qui ont touché, chacun, un montant de 5 000 dollars US.

Le prix de la meilleure composition musicale arabe a été décerné à l'italien Francesco Lannizelli, celui de la meilleure production musicale est revenu au Tunisien Hamadi Ben Othmane, tandis que le prix des institutions musicales a été attribué à l'Institut de musique Edouard-Saïd de l'université Bir Zeit de Palestine.

Le président de l'Académie a appelé à réviser à la hausse la valeur de ce prix d'encouragement, décerné tous les deux ans, en le fixant à un minimum de 50 000 dollars.

G. C.

Manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe»

Mihoubi salue la participation de l'Iran

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a salué, jeudi à Alger, la participation de l'Iran à la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe», estimant que «la forte participation de la délégation iranienne à cette manifestation confirme les relations privilégiées qui lient les deux pays».

A l'issue de l'audience qu'il a accordée au président de la Ligue iranienne de la culture et des relations islamiques, qui conduit la délégation iranienne participant à la manifestation, M. Mihoubi a déclaré à la presse, que la rencontre a porté sur les moyens de promouvoir la coopération dans le domaine culturel, à la faveur de la volonté du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et son homologue iranien, Hassan Rohani, de renforcer les relations bilatérales dans divers domaines.

Le ministre a salué la «participation distinguée de l'Iran à plusieurs activités culturelles, notamment au cinéma».

Par ailleurs, le chef de la délégation iranienne a estimé que sa rencontre avec M. Mihoubi était «fructueuse» et a constitué une «occasion pour examiner les moyens susceptibles de mettre en place les mécanismes permettant le développement des relations culturelles entre son pays et l'Algérie».

La semaine culturelle iranienne a débuté, hier à Constantine, par la présentation d'une copie inédite du Saint Coran mesurant 20 mètres, outre des festivités marquant cet événement.

R. C.

Prix Nobel de littérature

Svetlana Aleksievitch lauréate

Le Prix Nobel de littérature 2015 a été attribué jeudi à la journaliste et écrivain biélorusse, Svetlana Aleksievitch, auteur notamment de *La Supplication - Tchernobyl, chronique du monde après l'apocalypse*, a annoncé l'Académie suédoise.

Le prix récompense la romancière pour «ses écrits polyphoniques, un monument à la souffrance et au courage de notre époque», précise le communiqué de l'académie.

Agée de 67 ans, Svetlana Aleksievitch, née le 31 mai 1948 en Ukraine d'un père biélorusse et d'une mère ukrainienne, a fait des études de journalisme à Minsk.

Pratiquant divers genres, Aleksievitch a produit une oeuvre qui fut influencée par les récits de guerre à l'instar de son premier ouvrage *La guerre n'a pas un visage de femme* (1985) basé sur des entretiens avec des centaines de femmes ayant participé au Second conflit mondial.

Son oeuvre la plus remarquable et la plus primée demeure *La Supplication* parue en 1997 qui a pour sujet la catastrophe nucléaire de Tchernobyl et ses conséquences. Elle est la 14^e femme à recevoir le Nobel de littérature.

R. C.

Coopération algéro-espagnole

Plusieurs activités culturelles à l'affiche à Oran

Plusieurs activités culturelles sont à l'affiche à Oran dans le cadre de la célébration du 13^{ème} anniversaire de la signature du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre l'Algérie et l'Espagne, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Plusieurs activités, dont des pièces de théâtre, des concerts de musique et des projections de films sont au menu de ce programme coïncidant avec la 13^{ème} année du Traité d'amitié algéro-espagnol, a précisé la direction de l'Institut Cervantès d'Oran. L'événement phare de ce rendez-vous culturel consiste en une exposition intitulée «Delibes illustré», dédiée au romancier espagnol Miguel Delibes (1920-2010), a indiqué la même source dans un communiqué transmis à l'APS.

L'exposition consacrée à cette figure majeure de la littérature espagnole se tient tout au long du mois en cours au siège de l'Institut Cervantès d'Oran, en présence de la fille du romancier, Elisa Delibes, également présidente de la fondation Miguel Delibes.

Un concert de flamenco, des conférences et des ateliers artistiques en cinéma, théâtre et musique seront aussi animés dans le cadre de ce programme culturel.

L'Espagne est, pour rappel, le premier pays de l'Union européenne à avoir signé un Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'Algérie, paraphé le 8 octobre 2002.

R. N.

PAROLES DE FEMMES

" Quand la colère emplit ton coeur, ne laisse pas ta langue aboyer en vain. "

Sappho

FEMMES

ILS ONT DIT :

" La colère vide l'âme de toutes ses ressources, de sorte qu'au fond paraît la lumière. "

Friedrich Nietzsche

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Alexandra Lamy

Une maman inquiète

Jeudi sur TF1, Alexandra Lamy fait son grand retour à la télévision dans l'adaptation du roman *Une chance de trop* d'Harlan Coben. Elle y joue Alice Lambert, une urgentiste dont la fille a été enlevée. Ce rôle a particulièrement marqué l'actrice qui a redoublé d'inquiétude pour sa fille pendant les cinq mois de tournage.

« Dans la série, je suis maman d'une petite fille de six mois, et le bébé choisi pour l'incarner ressemblait beaucoup à ma fille Chloé quand elle était petite, donc ça me stressait. » Alexandra Lamy reste une maman poule. Très complice avec sa fille Chloé, bientôt 18 ans, qu'elle a eue avec le comédien Thomas Jouannet, elle ne pouvait s'empêcher de l'appeler pendant les longues semaines de tournage qui la séparaient d'elle.

« Quand je ne savais pas où elle était, il m'arrivait de l'appeler en larmes : « Tu es où? », elle me répondait « Non mais maman, mais ça va ! J'étais au sport », nous confie l'actrice, un peu embarrassée d'un tel regain d'angoisse au moment de tourner *Une chance de trop*, l'adaptation du roman d'Harlan Coben pour TF1. Même si, elle l'avoue, « quand on met au monde un enfant, on est tout de suite très angoissé. On le voit tout petit, incapable de se débrouiller tout seul ! Plus tard, on voudrait l'empêcher d'avoir un portable, mais bien vite, on lui en offre un pour pouvoir le joindre ! »

Alexandra et Chloé vivent actuellement à Londres. Une « petite bulle » où leur complicité s'épanouit. Elles se montrent souvent ensemble, comme le week-end dernier à Dinard, à l'occasion du Festival du film britannique, ou en septembre 2014 à Deauville, où Chloé faisait sa première apparition publique. Sans parler bien sûr de son rôle dans *Avis de mistral*, de Rose Boschavec, Jean Reno qui marque un début de carrière prometteur pour la jeune fille.

« Elle est prise pour un prochain film, donc ça a l'air bien parti pour elle. On verra, confirme l'actrice. Elle voulait se consacrer à l'écriture et à la réalisation, mais la comédie semble lui ouvrir les bras. Je lui ai dit de ne pas trop se fermer de portes. Après tout, une carrière, c'est long. En tout cas, moi, je ferai tout pour l'aider dans cette voie, mais je ne la pistonnerai jamais, et elle le sait. »



SANTÉ



Vous êtes persuadé(e) qu'une bonne santé bucco-dentaire se réduit à un brossage régulier, que les caries sont uniquement dues au sucre et qu'arracher une dent est finalement anodin ? Et si nous pensions nos dents différemment ? C'est la démarche de la dentisterie holistique qui avance que nos dents, notre corps et notre esprit interagissent en permanence. Le but de cette nouvelle approche : mieux se connaître pour mieux se soigner.

Une éruption cutanée ? Un trop-plein d'émotions sans doute... Mal au dos ? Le stress des derniers mois, c'est certain. Nos cheveux tombent ? Là encore, les interprétations psychosomatiques ne manquent pas. Nous savons qu'à travers notre corps et ses petites défaillances, c'est souvent notre psyché qui parle. Mais nos dents ? A part le brossage deux fois par jour et

Et si l'on pensait nos dents autrement ?

la visite annuelle chez le dentiste, quelle importance leur accordons-nous ? Et en cas de problème, avons-nous déjà cherché un peu plus loin que la carie ou l'abcès que notre praticien nous a diagnostiqué ? Non, la plupart du temps, nous nous contentons d'avaler fissa des médicaments pour calmer la douleur et de nous ruer chez le dentiste. Pourtant depuis quelques années, se développe une approche alternative de la dentisterie, dite holistique, qui entend bousculer notre manière de les soigner. Selon elle, nos dents ne sont pas de simples excroissances, presque inertes, comme coupées de notre corps, mais au contraire de véritables capteurs, très sensibles, qui nous renseigneraient aussi bien sur certains dysfonctionnements physiologiques que sur nos états d'âme.

UNE SYMBOLIQUE FORTE

Aussi surprenante qu'elle soit, cette

approche n'est pas forcément nouvelle. Car à y regarder de plus près, les dents ont depuis toujours une symbolique très forte. Nos rêves, en particulier, nous montrent l'importance que nous leur accordons, parfois sans nous en rendre compte. Un rêve de dents qui tombent ? Prémoniteur ou pas, la plupart des interprétations y verront le signe d'un décès, d'une maladie ou d'une grande perte. Et que dire de ces expressions qui leur font ouvertement référence : " avoir les dents longues " ou " avoir les dents du bonheur " ? Toutes évoquent un trait de caractère ou une signification particulière. Presque des pouvoirs. On raconte même, il y a bien plus longtemps encore, qu'Aristote les étudiait pour prédire la longévité de ses interlocuteurs... De là à croire que notre histoire se lit dans notre sourire, il n'y a qu'un pas.

LES AVANCÉES DE L'APPROCHE ÉNER-

GÉTIQUE

Des croyances surannées ? Un discours ésotérique ? Peut-être. Mais elle permet de prendre un peu de recul face aux soins qui nous sont proposés en cabinet. Un " plombage ", une dent à arracher, un appareil pour corriger l'implantation des dents de nos ados... Ces gestes devenus ordinaires sont-ils vraiment anodins ? Pour la dentisterie énergétique, il existe au-delà des causes physiques de certains problèmes dentaires, des liens forts entre notre dentition et le reste de notre corps. Impossible alors de soigner complètement l'un sans prendre en compte l'autre. La solution à un problème dentaire se trouve peut-être à l'extérieur du cabinet dentaire. Et inversement, des problèmes physiques inexplicables - comme des migraines régulières ou des douleurs articulaires - peuvent trouver leurs racines dans une dent. Parfois même dans tout petit déplacement dentaire.

BIEN-ÊTRE

L'ENNUI CONTRIBUE À LA PRISE DE POIDS CHEZ LES FEMMES

Une étude récente a révélé que le sentiment de désespoir influencerait la prise de poids chez les femmes car il les pousse à manger des aliments contenant des calories superflues...

Certes les facteurs psychologiques interviennent de manière plus ou moins importante dans la prise de poids chez les femmes. L'étude a noté que le quart de la nourriture

consommé chaque jour par les femmes est à cause de l'ennui et non pas de la faim. Le sentiment qui les pousse à manger des aliments contenant des calories superflues, plus de 520 calories par jour, surtout les hamburgers qui contiennent 492 calories et qui augmentent en effet leur poids et leurs tailles de vêtements en quelques semaines. Le désespoir influence aussi la prise de poids chez les

hommes qui consomment l'équivalent de 650 calories par jour, mais les femmes restent plus enclines à manger surtout si elles sont trop frustrées. Et voilà, la dépression, le stress, l'ennui et la frustration peuvent augmenter l'appétit et provoquer une prise de poids chez certaines personnes alors qu'elles peuvent diminuer la sensation de faim chez d'autres.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

Equipe nationale

Gourcuff oppose un nief aux Tunisiens

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, le Français Christian Gourcuff, a mené un bras de fer avec la direction du club tunisien, le club africain, qui a demandé, par l'entremise de son entraîneur Daniel Sanchez, de libérer le défenseur central, Belkaroui, et ce pour lui permettre de disputer le match choc face à l'Espérance de Tunis. Ainsi, Gourcuff a fait valoir les droits des sélections quand il s'agit des dates FIFA qui leur permettent de garder leurs joueurs même s'il s'agisse d'un match amical.

«L'entraîneur du Club Africain, Daniel Sanchez, s'est entretenu avec le sélectionneur algérien, Christian Gourcuff, concernant l'éventualité de ne pas convoquer le défenseur algérien Hichem Belkaroui, pour les deux matchs de l'Algérie, face respectivement, à la Guinée (vendredi) et le Sénégal (13 octobre) à

Alger, afin de lui permettre de jouer le match derby contre l'Espérance Sportive de Tunis, prévu le 14 octobre», a indiqué une source proche du club, qui ajoute que le sélectionneur des Verts a prétexté qu'il aura besoin du défenseur pour les matchs à venir de la sélection algérienne. Il faut dire que cela arrive assez souvent que les clubs



employeurs de certains internationaux souhaitent disposer de ces éléments, surtout quand il s'agit de joueurs très importants, mais il appartient au sélectionneur de juger s'il peut oui ou non laisser partir son joueur et dans ce cas, il est pratiquement impossible d'ouvrir une brèche, car tout club fera la même chose, quand il dispute des matchs

très importants. Il est clair donc que Gourcuff ne souhaitait pas créer un précédent, même si au fond, il se peut qu'il ne lui fasse pas confiance pour ces matchs amicaux, mais comme il le dira au coach du CA, il aura besoin de ses services dans un avenir proche.

Imad M.

Match amical L'ESS défait l'EN U23 au tournoi Aribi

■ Dans le cadre du Tournoi dédié au regretté Mokhtar Aribi qu'abrite le Stade du 8-Mai 1945, l'ES Sétif s'est imposée, hier, (1-0) face à la sélection nationale des moins de 23 ans, emmenée par Pierre-André Schurmann. L'unique but de la partie a été inscrit en deuxième période d'une reprise de la tête par Korbiaa consécutive à un corner. En finale l'ES Sétif affrontera l'US Chaouia (Ligue 2), qui a écarté le CS Constantine en demi-finales (2-2, 5-4 aux TAB). La sélection olympique prépare le futur championnat d'Afrique des nations U-23, qualificatif pour les JO 2016. Lors du rendez-vous continental qu'abritera le Sénégal du 28 novembre au 12 décembre 2015, l'Algérie figurera dans le Groupe B aux côtés de la tête de série l'Egypte, le Nigeria et le Mali.

6^e marathon d'Imedghassen Batna en fête

■ Le «village du marathon», aménagé sur la grande place du théâtre au cœur de Batna à l'occasion du départ ce samedi du 6^e marathon d'Imedghassen, a plongé la ville dans l'ambiance particulière de ce rendez-vous sportif dont la popularité s'affirme chaque année.

De nombreux batnéens continuaient d'affluer, jeudi, malgré un temps plutôt grisâtre et quelques gouttes de pluie, vers les chapiteaux dressés pour constituer ce village que l'association des Amis d'Imedghassen, initiatrice de la manifestation, met à profit pour expliquer au public le but recherché à travers l'organisation de cette course dont l'arrivée est prévue au pied du mausolée d'Imedghassen. Le marathon, au-delà de son aspect sportif, comme l'a expliqué le président de l'association des Amis d'Imedghassen, Azzedine Guerfi, est destiné à faire la promotion du mausolée qui date de l'époque pré-romaine et à sensibiliser les citoyens à la nécessité de sa préservation en tant que témoin de la richesse de l'histoire de l'Algérie.

FAF

Des internationaux au stage pour l'obtention de la licence CAF C

■ Plusieurs internationaux algériens, dont certains sont toujours en activité à l'instar de Rafik Halliche et Essaïd Belkalem, ont pris part au premier regroupement du stage de formation pour l'obtention de la Licence CAF C organisé par la FAF à l'INFS/STS de Aïn Benian, a indiqué l'instance fédérale. Ce stage auquel ont pris part également d'anciens internationaux, dont Madjid Bougherra, Karim Ziani ou encore Yacine Bezzaz, s'est clôturé, jeudi, en présence de la conseillère du ministre de la Jeunesse et des Sports, M^{me} Fetni Mounia, et du directeur tech-

nique national de la FAF, Toufik Korichi. Les participants à ce premier stage pour l'obtention de la Licence CAF C sont titulaires du diplôme 1^{er} degré.

Une délégation de la FIFA en visite de travail à Alger

Une délégation de la Fédération internationale de football (FIFA) était en visite de travail jusqu'à hier à Alger, dans le cadre de la réalisation des programmes de développement pour la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué l'instance fédérale.

«Durant son séjour à Alger, la délégation de la FIFA visitera le Centre technique national de la FAF à Sidi-Moussa, ainsi que la Maison des ligues», a encore précisé la même source. Conduite par le responsable du développement FIFA pour l'Afrique, Zekki Ngoufonja, la délégation compte en son sein d'autres hauts responsables, notamment, Laila Garga et Anne Noé. La délégation de la FIFA «tiendra une réunion de travail avec le président de la FAF, Mohamed Raouraoua», a fait savoir un communiqué de la Fédération algérienne.

USM Alger

Masmoudi nouvel assistant de Hamdi



■ Miloud Hamdi a été confirmé dans ses fonctions d'entraîneur en chef de l'USM Alger, un adjoint de son choix vient d'être nommé à ses côtés. Arrivé dans la peau d'un adjoint, Miloud Hamdi (44 ans) s'est imposé à l'USM Alger par ses résultats, avec une finale de Ligue des champions en perspective et une très bonne place en championnat. La direction du club a

annoncé la signature du franco-algérien Karim Masmoudi (28 ans) comme adjoint et préparateur physique. Ce très jeune entraîneur passé par les divisions amateurs françaises a travaillé cette année successivement sous les ordres de Fouad Bouali en Arabie Saoudite avec l'équipe de Najran puis avec Alain Geiger au MO Béjaïa.

Dopage dans le sport

Ould Ali veut la mobilisation de tout le monde

■ Le premier responsable des secteurs des sports pense qu'il faut que tout le monde y mette du sien pour combattre ce dangereux fléau qui risque d'entacher le sport en Algérie. Il interpellera toutes les structures à œuvre pour mettre fin à ce phénomène.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould Ali, a appelé, jeudi à Alger, tous les acteurs du sport algérien à se mobiliser pour une lutte efficace contre le dopage qui a pris de l'ampleur ces derniers temps suite à des cas avérés.

«La situation doit interpellier l'ensemble des structures et parties concernées à travers l'implication, la responsabilisation et la mobilisation, y compris les médias qui jouent un rôle

central de catalyseur dans le renforcement de l'éthique sportive», a déclaré Ould Ali en ouverture d'une journée d'étude sur le dopage organisée à la salle de conférences du stade du 5-Juillet. Des présidents et représentants de fédérations sportives nationales (au nombre de 26 sur les 41 instances fédérales), ont procédé à la signature de la lettre d'entente du code national antidopage.

«Les fédérations qui n'ont pas paraphé aujourd'hui cette lettre d'entente sont dans l'obligation de le faire et ce, dans les plus brefs délais (...) Cela signifie que les acteurs de la scène sportive s'engagent à accepter et respecter les principes du code mondial antidopage lors des compétitions nationales et

internationales», a souligné le ministre.

La nouvelle loi sur le sport 13-05, relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives a permis la création de la Commission nationale antidopage (CNAD) qui est une entité provisoire chargée des missions dévolues à la future Agence nationale antidopage.

«La loi 13-05 a consacré pas moins de huit articles et trois dispositions pénales à la question du dopage qui ne font que traduire la volonté des pouvoirs publics d'assurer l'efficacité de la lutte contre le dopage», a rappelé le premier responsable du sport en Algérie.

Le Centre algérien antidopage, installé au niveau du complexe olympique Mohamed-

Boudiaf d'Alger, n'a pas encore ouvert ses portes officiellement.

«L'Etat ne continuera pas à investir de l'argent dans un centre qui n'est pas opérationnel. Cette infrastructure sera fermée jusqu'à sa mise en service officielle qui se fera dans peu de temps», a assuré Ould Ali.

L'Algérie a ratifié en 2005 la convention mondiale contre le dopage dans le sport de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) qui stipule notamment dans son article 3 que «les Etats s'engagent à adopter les mesures appropriées (...) qui soient conformes aux principes énoncés dans le code mondial antidopage».

Après la révolution du Jasmin Le Nobel de la paix au dialogue national tunisien

Le Quartette d'organisations qui a conduit le dialogue national en Tunisie a été récompensé hier par le Prix Nobel de la paix «pour sa contribution décisive à la construction d'une démocratie pluraliste à la suite de la Révolution de Jasmin de 2011», a annoncé le comité Nobel norvégien hier.

Le Quartette a été formé en été 2013, à un moment où le processus de démocratisation était en danger en raison d'assassinats politiques et de vastes troubles sociaux, a souligné le comité.

Composé de l'Uggt, syndicat historique en Tunisie et fer de lance pour son indépendance, du patronat (Utica), de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (Ltdh) et de l'Ordre des avocats, il a organisé un long et difficile «dialogue national» entre toutes les parties tunisiennes, les obligeant à s'entendre pour sortir d'une paralysie institutionnelle. Le Quartette a lancé «un processus politique alternatif, pacifique, à un moment où le pays était au bord de la guerre civile», a rappelé le comité. Il a donc été «crucial» pour permettre à la Tunisie, plongée dans le chaos des «Printemps arabes» «d'établir un système constitutionnel de gouvernement garantissant les droits fondamentaux pour l'ensemble de la population, explique le comité norvégien.

R. I.

Enfants retrouvés morts à El
Eulma et Mila

Meslem présente les condoléances du gouvernement

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, s'est rendue, jeudi, aux domiciles des familles des deux enfants récemment retrouvés morts à El Eulma et Mila où elle a présenté les condoléances du gouvernement et appelé à la conjugaison des efforts de tous pour protéger l'innocence.

A Tella, au domicile de la maman du petit Abderrahmane Grine dont le corps a été découvert dans une forêt du lieu-dit Djermane, non loin d'El Eulma (Sétif), la ministre, après avoir exprimé sa «profonde sympathie» à la famille et compatie à sa douleur, a rappelé «la responsabilité qui incombe à la mosquée, à la société civile et à tous les citoyens pour mettre fin à ses morts violentes qui fauchent des enfants innocents».

«Comment a-t-on pu en arriver là ?», s'est-elle interrogée avant de rappeler les efforts ininterrompus des services de sécurité pour traquer et présenter à la justice les criminels de tous bords. Mme Meslem s'est également rendue au domicile des Berdjem, à Chelghoum Laïd (Mila) où elle a également présenté, au nom du gouvernement, les condoléances à la famille du petit Anès (5 ans) dont le corps sans vie a été découvert, il y a quelques jours, à la cité El Kouf de Mila, puis inhumé mardi dernier à Chelghoum-Laïd.

Elle a appelé les parents du défunt garçonnet à faire confiance aux services de sécurité et à la justice algériens qui déploient des efforts considérables pour faire toute la lumière sur les circonstances de la mort de Anès Berdjem.

A Tella comme à Chelghoum Laïd, la ministre a insisté auprès des responsables locaux du secteur de l'action sociale à veiller à apporter aux deux familles une assistance psychologique.

R. N.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

L'ALGERIE PEINE A SORTIR DE SA DÉPENDANCE AUX HYDROCARBURES



Aucune perturbation dans son fonctionnement selon le P-DG

Incendie ravageur à l'ENIE de Sidi Bel Abbès



L'incendie qui s'est déclaré au niveau de l'usine de l'entreprise nationale des industries électroniques de Sidi Bel Abbès, a été maîtrisé, hier à 2 h du matin, a-t-on appris du directeur de wilaya de la Protection civile. Le colonel Souiki Mahfoud a indiqué à l'APS, que l'alerte a été donnée jeudi à 18 h 41 mn. Quelque 140 éléments de ses services, appuyés par d'importants moyens matériels, ont été rapidement déployés pour lutter contre l'incendie.

Le sinistre s'est déclaré en fin d'après-midi au niveau d'un hangar renfermant des stocks morts, du polystyrène ainsi que des produits hautement inflammables. Les flammes se sont ensuite propagées pour atteindre d'autres hangars ainsi qu'une chaîne de montage de téléviseurs mise en service dernièrement. «Une partie des équipements de cette

chaîne a été endommagée par les flammes. L'intervention rapide des pompiers au niveau de cette installation a permis de réduire les dégâts», a ajouté le responsable. La direction de la Protection civile a mobilisé 25 camions-citernes, huit véhicules d'intervention tout-terrain, 10 ambulances, trois véhicules de commandement et une échelle mécanique. Par ailleurs, sept agents de l'usine ont été incommodés par la fumée. Ils ont été très vite pris en charge par les éléments de la Protection civile. Leur état n'est pas jugé inquiétant, a-t-on ajouté.

Les services compétents ont entamé une enquête sur les lieux du sinistre pour déterminer les causes de cet incendie. Aucune information n'a été fournie sur l'ampleur des dégâts. De son côté, le P-DG de la filiale Elec-El Djazaïr du Groupe Enie a assuré, hier, que l'usine ne

connaîtra aucune perturbation dans son fonctionnement. «Il n'y aura pas de perturbation dans le fonctionnement de l'usine d'intégration électronique», a assuré Djamel Bekkara, dans une déclaration à l'APS.

Il a indiqué que l'incendie s'est d'abord déclaré dans un hangar de stockage renfermant des produits morts et des produits inflammables avant de se propager pour toucher l'usine d'intégration électronique, jouxtant le lieu du sinistre. «La chaîne de production n'a pas été affectée et selon nos premières constatations, des équipements sont récupérables et des salles blanches ont été partiellement endommagées. Ceci n'influera nullement sur son fonctionnement», a encore ajouté le P-DG de cette filiale du groupe Enie.

L'usine d'intégration électronique a été mise en service en février 2015. Elle produit des cartes-mères destinées à la fabrication des différents produits électroniques. L'usine a nécessité un investissement de l'ordre de 1,2 milliard de DA et emploie 380 travailleurs. L'incendie s'est déclaré jeudi en fin d'après-midi. Les services de la Protection civile, appuyés par d'importants moyens matériels, ont lutté de longues heures contre les flammes avant de maîtriser la situation hier, aux environs de 2 h du matin.

Reda A.

Après une alerte à la bombe

Un avion d'Air Algérie dérouté vers l'aéroport de Lyon

Un avion d'Air Algérie, avec 39 passagers à bord, assurant la liaison Bruxelles-Alger a été dérouté jeudi après-midi sur l'aéroport de Lyon (France) à cause d'un passager qui affirmait être en possession d'une bombe, indique la compagnie nationale dans un communiqué.

«Un avion d'Air Algérie, assurant aujourd'hui la liaison Bruxelles-Alger sous le numéro de vol AH 2063 a été dérouté sur l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry en raison des menaces d'alerte à la bombe proférées par un passager algérien expulsé», a précisé la compagnie.

L'atterrissage forcé à l'aéroport français a

été décidé par le commandant de bord pour assurer la sécurité des passagers et faire débarquer le mis en cause, souligne la même source, assurant que tous les passagers ont été pris en charge.

Les procédures judiciaires à l'encontre du passager à l'origine de l'incident ont été lancées par les autorités compétentes conformément aux règles et aux procédures de l'aviation civile, souligne Air Algérie.

L'avion devait rejoindre Alger cette soirée après l'accomplissement de toutes les procédures de sûreté, selon la même source.

R. N.

ACTU...

Saïda

120 commerces endommagés par un incendie

Un important incendie qui s'est déclenché dans la nuit du jeudi à vendredi, au marché La Marine de Saïda, a endommagé 120 commerces et détruit une quantité importante de marchandises, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Sitôt l'alerte donnée, les pompiers se sont rendus sur place pour circonscrire l'incendie et éviter sa propagation. Ils ont également porté secours à six personnes accommodées par les fumées.

Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital Ahmed-Medghri pour recevoir les soins appropriés.

Les services de la Protection civile ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour lutter contre l'incendie, éteint après trois heures de lutte acharnée.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes, ajoute-t-on de même source.

R. R.

Aïn Defla

Un séisme de 3,4 enregistré

Une secousse tellurique de magnitude de 3,4 degré sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 9h46 dans la wilaya de Aïn Defla, a annoncé le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 7 km au nord-ouest de la localité de Rouina, a précisé la même source.

R. N.

Bousculade de Mina à la
Mecque

Trois nouveaux décès parmi les hadjjs algériens

Trois nouveaux décès ont été enregistrés parmi les hadjjs algériens suite à la bousculade survenue à Mina (près de La Mecque), portant ainsi le nombre d'Algériens décédés lors de cet accident à 28, a indiqué, jeudi, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Il s'agit de Ghazala Zohra, née le 1^{er} janvier 1953 à Constantine, de Merazga Zine, né le 14 avril 1962 à Guelma et de Bakhti Ahmed, né le 5 août 1957 à Oued Assabah, wilaya de Aïn Témouchent.

Ces nouvelles victimes portent le nombre de décès à 28, alors que 18 autres hadjjs sont encore hospitalisés, a précisé le ministère.

«La cellule de crise du MAE, en coordination avec celle du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs, continue à suivre l'évolution de la situation de nos hadjjs aux Lieux Saints, en contact permanent avec l'ensemble des équipes de la mission sur place et le consul général», conclut le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

R. R.